



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°52

BÉHAR-BÉ'HOUKOTAÏ

15 & 16 Mai 2020

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les feuilles de Chabbath suivants :

	Page
La Torah chez vous	3
Shalshelet News	5
La Voie à Suivre	9
Boï Kala.....	13
Tora Home.....	15
Mayan Haim.....	19
Koidinov	23
La Daf de Chabat.....	24
Autour de la table du Shabbat.....	27
Apprendre le meilleur du Judaïsme	29



Torah-Box

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5779

PARACHA BEHAR-BEHOUQOTAI 5780

L'HUMANITE DOIT SE RESSAISIR

Aujourd’hui, nous sommes concernés par le devenir du pays à un double titre comme citoyens et comme juifs soumis aux exigences de la Torah. C'est à ce double titre que nous nous posons la question de quoi sera fait le lendemain de cet événement unique dans l'histoire en ce qu'il touche le monde entier. Parmi les solutions que l'on peut avancer, celle qui vient immédiatement à l'esprit, est que la vie reprendra comme avant, car il est dans la nature humaine d'oublier. Ce qui est certain c'est que jusqu'à ce jour les différents courants philosophiques ont mis l'accent sur la maîtrise du monde par l'homme, confortés en cela par les formidables conquêtes de la technologie. Tout à coup l'homme découvre qu'un virus tellement petit qu'il est invisible, a mis le monde à genoux. Toute la vie ou presque s'est arrêtée et avec elle l'assurance orgueilleuse de l'homme, obligé de se confiner en attendant de voir passer "l'orage".

Pour l'homme de la Torah, aucun événement ne survient par hasard. L'Eternel nous envoie des messages afin de sortir de notre torpeur et de nos habitudes, afin de prendre conscience de notre vie. Le premier commandement intimé à Abraham est de se mettre en marche. La marche est symbolique de l'avance nécessaire, de l'ascension spirituelle de l'homme. Un homme digne de ce nom ne s'arrête jamais, sinon pour reprendre son souffle. S'arrêter définitivement symbolise la stagnation et à la limite, la mort. Ce n'est pas un hasard si les commandements divins prennent le nom de **Halakha, la marche**. Il était normal que Dieu s'adresse à nous, descendants d'Avraham, dans les mêmes termes avec lesquelles Il s'est adressé à notre ancêtre. « Si vous marchez selon mes statuts ». S'il s'agissait uniquement de nous rappeler l'ordre de mettre en pratique les commandements divins, les mots suivants du texte « et si vous gardez mes Mitzvot » auraient suffi. (Rachi) Si la Torah se donne la peine d'écrire « si vous marchez selon mes décrets » c'est qu'il s'agit d'une notion supplémentaire. Rachi indique qu'il s'agit de mettre l'accent sur l'effort que l'homme doit fournir dans le service divin.

Le texte emploie "la marche " pour désigner cet effort nécessaire pour une vie spirituelle : marcher, signifie que l'homme doit être en mouvement vers un but. Il est vrai que l'on peut avancer mais aussi reculer, en tout cas on évite de s'enliser dans la stagnation. On ne subit pas la vie, on façonne notre vie, en prenant telle ou telle direction. Un événement se produit, on n'attend pas qu'il passe, on prend les devants pour lui trouver une issue, pour lui donner un sens pour notre vie. Comme pour la marche, tous les muscles de notre corps et de notre esprit sont mis à contribution, notre approche de la vie doit mettre en éveil toutes nos facultés et nos possibilités physiques et intellectuelles. Ce n'est pas toujours aisés, lorsque s'y mêlent la paresse ou le découragement. En effet la marche ne s'effectue jamais en état de sommeil.

COMPRENDRE CE QUI ARRIVE.

Quelle que soit l'intelligence de la personne, chacun veut comprendre ce qui arrive dans le monde et avant tout, comprendre les événements qui le touchent de près et qui parfois changent totalement sa vie. Qu'on le veuille ou non, nous sommes constamment à la recherche d'une lumière apaisante. C'est ce qui explique la profusion des médias et des "médiums", ces marchands de révélations de l'avenir, de prometteurs de bonheur et de sérénité. On est à l'affût de détails et l'on cherche à démêler parmi cette foule de données, lesquelles se contredisent le plus souvent, ce qui nous paraît être la vérité. Et en fait, cette vérité nous échappe tant les opinions émises sont incohérentes.

En nous invitant « à marcher selon les statuts de l'Eternel, la Torah nous invite à une marche progressive mais sûre, dans un cadre qui a fait ses preuves. Il est vrai que présentement nous ne comprenons pas le gouvernement du monde par l'Eternel, mais en suivant les sentiers proposés par la Torah, sentiers empruntés par nos Patriarches, nous nous engageons dans un processus qui nous permet de voir clair en nous et dans nos actions quotidiennes agrémentées de Mitsvoth. La Torah n'est pas un livre d'histoire mais un livre de philosophie de l'histoire. Le monde a un sens et il se dirige vers l'ultime réalisation de l'humanité : la reconnaissance de l'Eternel comme Maître du monde, et pas l'homme malgré ses inventions incroyables. La situation actuelle a permis à des individus de donner un sens à leur vie. Il ne faut pas s'arrêter à un seul évènement si énorme soit-il ; nous devons faire preuve d'humilité en nous référant à nos Sages, dont la vie elle-même est pour nous révélatrice de la véritable spiritualité.

La Paracha Beqhouqotai dresse une liste des bénédictions et des malédictions qui atteindront l'homme et le peuple dans son ensemble selon leur conduite, insistant ainsi sur l'interdépendance qui existe entre la destinée du peuple d'Israël et sa conduite morale et religieuse.

Nos Sages font remarquer que le texte sur les bénédictions commence par un Aleph « si vous marchez selon mes préceptes, **אֵם בְּחֻקֹּתִי תָּלִיכָו** » et se termine par un Tav « et je vous ferai marcher la tête haute **וְאֹלֵךְ אַתֶּכָם קָרְמִימִוֹת** » Lv26,13.

De Aleph jusqu'à Tav , il y a progression de la première lettre à la dernière lettre de l'alphabet, symbole de totalité et de perfection. En français on dirait de A à Z. Or si la totalité est faite de bénédictions, quelle place reste –t-il pour les malédictions ? Nos Sages en concluent que les malédictions sont en réalité des bénédictions déguisées. La véritable bénédiction qui se vérifie de siècle en siècle, est la permanence de la protection divine dont jouit le peuple d'Israël.

LA PERENNITE DE L'ALLIANCE

Dieu déclare : Je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, et même de mon alliance avec Isaac et même de mon alliance avec Abraham je me souviendrai, et je souviendrai de la Terre d'Israël» Lv 26, 24. L'alliance divine avec Israël trouve sa concrétisation dans la permanence de l'existence de la Terre, terre exceptionnelle qui exige de se reposer tous les sept ans en l'honneur de l'Eternel. En effet Il est écrit au début de la Paracha Behar : « Quand vous viendrez vers le pays que je vous donne, la terre reposera un Shabbat pour Hashem : Six année tu ensemenceras ton champ, et six années tu tailleras ta vigne, et recueilleras ta récolte, et la septième année un Shabbat sera pour la terre, un Shabbat pour l'Eternel » (Lv25, 2-3). Or ce traitement n'est imposé que pour la Terre d'Israël, c'est ce que nos Sages désignent par le mot **Shemita**, signifiant abandon, relâche. La Shemita ne s'applique pas à des terres appartenant à des Juifs, en dehors du pays d'Israël. La Terre d'Israël est en quelque sorte personnalisée et elle doit, elle aussi être soumise à un repos tous les sept ans, comme le paysan lui-même.

Au cours des siècles d'exil du peuple d'Israël, à qui cette terre est destinée depuis la création, cette terre n'a jamais appartenu à aucun peuple étranger. Elle n'a jamais constitué un pays indépendant avec une capitale. De son côté Israël n'a jamais cessé de se tourner vers Sion et de proclamer « l'an prochain à Jérusalem. »

L'Eternel a donné aux nations et à l'individu, l'occasion de méditer et d'actualiser le sens de la vie et de la finalité de son engagement , suite à la paralysie générale imposée au monde , conséquence du confinement incontournable pour les individus. Alors que toutes sortes d'opinions surgissent de partout pendant cette pandémie qui paralyse tous les pays du monde, nous proclamons la seule vérité que le monde veut ignorer, qu'il existe un Maître de l'univers qui désire que l'humanité se ressaisisse et comprenne la nécessité du respect de la terre et de du genre humain.



La Parole du Rav Brand

Dans Be'houkotaï, Dieu promit aux juifs la délivrance : « ... Je me souviendrai de Mon Alliance avec Jacob, Je me souviendrai de Mon Alliance avec Isaac et de Mon Alliance avec Abraham... Je me souviendrai en leur faveur de l'Alliance avec les premiers ... car Je suis L'Eter-nel votre Dieu », (Vayikra, 26, 42-45). « L'Alliance avec les premiers » signifie celle que Dieu a contractée avec les tribus (Rachi), il s'agit justement de l'Alliance que Dieu contracta dans cette Paracha avec eux, comme Il dit : « Voici les paroles de l'Alliance que Dieu a contractée avec les fils d'Israël dans le pays de Moav, à part l'Alliance qu'Il a contractée avec eux au Horév » (Dévarim, 28,69). La délivrance est donc assurée aux juifs grâce aux trois Alliances avec les Patriarches et celles qu'Il a contractées avec les juifs dans le désert. Ordinairement, le nom de Jacob est écrit dans tout le Tanakh sans la lettre vav sauf cinq fois, comme dans ce verset. Quant au nom du prophète Eliyahou, il est écrit partout avec un vav, mais cinq fois il manque. Car Jacob le lui a ravi comme gage, et ne le lui rendra pas tant qu'il n'annoncera pas la délivrance aux juifs (Rachi). Pourquoi est-ce précisément Eliyahou qui doit l'annoncer ? Pourquoi concernant l'annonce de la délivrance, la Torah rappelle-t-elle, en plus des Alliances avec les trois Patriarches, celle érigée avec les juifs ?

En fait, il y des alliances qui sont composées de deux entités distinctes qui s'allient. Il y en a d'autres composées de deux parties qui à l'origine n'en formaient qu'une, et qui, après avoir été divisées, ont de nouveau été ralliées. Une telle alliance est plus solide que la première, et bien qu'un choc brutal qui frapperait la première alliance risque de la faire voler en éclat, la deuxième en revanche résistera. L'Alliance que Dieu contracta avec les Patriarches et les juifs était du deuxième type, car les âmes des juifs étaient à l'origine attachées à Dieu (Zohar, 3, 218b). Ainsi pour Son Alliance avec Abraham, Dieu demanda de diviser des animaux et de mettre les morceaux l'un en face de l'autre, puis Il passa entre eux. De même lors de l'Alliance entre Dieu et les juifs à la fin des quarante ans, Il dit : « pour te faire passer dans l'Alliance », (Dévarim, 29,11), car pour une alliance, il faut passer entre deux choses coupées (Rachi). Avant que

Abraham n'engendre son fils Ischak, Hachem scella Son Alliance avec lui et sa descendance avec l'organe reproducteur, et ordonna de couper la Orla. Lors de la Brit-Mila que nous effectuons, nous disons une bénédiction, qui souligne justement cette « coupure de l'Alliance » : « Béni Sois-Tu Dieu, Korét habérit - qui coupe l'Alliance ». A ce moment-là, Dieu devenait - si l'on peut dire ainsi - inséparable d'Abraham et de sa descendance ; bien qu'elle s'écarte de Lui, Son Alliance tiendrait. Mais lorsque les juifs furent avec les filles de Midyan, l'Alliance risqua de voler en éclat. Grâce au zèle de Pinhas elle resta intacte, et en récompense, Dieu lui promit une « Alliance de Chalom ». Le jour venu, il aura le privilège d'annoncer la venue de la paix au peuple juif ; le mot Chalom est écrit ici avec la lettre vav.

Puis à l'époque du prophète Eliyahou, les dix tribus négligèrent la pratique de la Brit-Mila comme le rapporta Eliyahou à Dieu : « les juifs ont abandonné Ton Alliance », (Rois, 1, 19, 10). Son accusation n'a pas plu à Dieu et Il l'obligea à assister à toutes les circoncisions des juifs et à témoigner de leur fidélité (Pirké de Rabbi Eliezer, 29). Aussi, Dieu a changé le nom de Pinhas en lui donnant le nom Eliyahou (Pirké de Rabbi Eliezer 47), et le vav à la fin de son nom vient du mot chalom attribué à Pinhas, car il était son « fils spirituel ». Pour s'assurer qu'il accomplit bien sa mission, Jacob confisqua le vav à Eliyahou, qui ne le récupéra pas avant d'avoir annoncé la délivrance. Bien que Dieu ait déjà contracté une Alliance avec les trois Patriarches, celle avec les juifs était nécessaire. En fait, Ismaël et Essav risqueraient de réclamer la délivrance, étant aussi des descendants d'Abraham et Ischak. Ces derniers auraient alors du mal à refuser leur demande, et Jacob aussi craindrait une accusation de la part d'Essav de lui avoir ravi la bénédiction. Mais grâce à l'Alliance supplémentaire avec les juifs eux-mêmes, ayant terriblement souffert des persécutions de la part des descendants d'Essav et Ismaël, les juifs réclameront à juste titre leur délivrance.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Dans sa première partie, la Paracha Béhar débute par toutes les lois concernant la Chemita (jachère) et le Yovel (Jubilé).
- Dans sa seconde partie, la Torah nous apprend les lois concernant les ventes de terrains et certaines Mitsvot envers les pauvres.
- La Paracha de Bé'houkotaï commence par délivrer des Bérakhot pour ceux qui respectent la Torah et les Mitsvot.

- Elle cite ensuite 49 malédictions (qui iront sur nos ennemis).
- On peut ensuite apprendre les lois des dons qu'un homme peut faire en offrant la valeur d'un humain, d'un terrain ou d'un animal.
- Le livre de Vayikra conclut ses dernières lignes en citant les lois de celui qui aimeraient racheter le maasser (dîme) des animaux ou des fruits.



Enigme 1 :

Dans quel Passouk du Tanakh, retrouvons-nous toutes les lettres de l'alphabet Hebraïque y compris les lettres finales ?

Enigmes



Enigme 2 :

2 livres contenant chacun 100 pages se trouvent à côté l'un de l'autre sur une étagère, dos visible. Le livre à gauche est placé la tête en bas. Si on fait l'addition du numéro de la page à l'extrême gauche du livre qui est à gauche avec celui de la page à l'extrême droite du livre qui est à droite, quel est le total ?

Réponses Emor N°186

Rébus: הַכְּנִים בְּנֵי אַהֲרֹן-אָמַר אֵל

Haie / Mort / Ailes / Akko / Âne / Nîmes / Beignets / AA / R' / On

Charade: Gai Roues Chat.

Enigme 1: C'est la terre d'Israël, qui vomit ses habitants.

Enigme 2: L'homme est entré dans le bar avec le hoquet. Le patron a ainsi pensé que lui faire peur aurait beaucoup plus de chance de fonctionner que de boire un grand verre d'eau.

Ce feuillet est offert par Benjamin U. pour la bénédiction de tout le peuple juif

Doit-on réciter les berakhot du matin après une veillée ?

Celui qui reste éveillé toute la nuit pourra réciter toutes les berakhot du matin comme à son habitude exceptée la berakha de nétilat yadayim (on se suffira d'une nétila sans berakha). On commencera donc par la berakha de "élokaï néchama" (précédé de "Acher yatsar seulement si on a été aux toilettes) suivi de toutes les berakhot. Concernant les birkot hatorah, il faudra attendre l'aube pour pouvoir les réciter.

[Caf hahayim 46.49 et 47.26; Or letson 3 perek 8,11; Hazon Ovadia sur yom tov]

L'habitude des achkenzim est de s'efforcer d'aller aux toilettes avant de commencer la tefila pour faire en sorte de réciter la berakha de la nétila.

En ce qui concerne la récitation des berakhot du matin et les birkot hatorah, leur habitude s'est répandue de se faire acquitter par une tierce personne qui a dormi. [Michna Beroura 46,24]

A défaut, ils pourront tout de même les réciter [Ch. Aroukh harav 46.7 ; Aroukh hachoulhan 46.13 et 47.23 ; Piské techouvot 47,16]

David Cohen

La Tefila, l'arme contre tout

C'est l'histoire d'un Cohen marié depuis plus de 10 ans et qui, malheureusement, n'a toujours pas d'enfant. Il décide donc de divorcer, comme la halakha le permet : « Après 10 ans, le mari est autorisé à divorcer ». Le couple divorce alors. Quelques jours plus tard, la femme appelle son ex-mari et lui fait savoir qu'elle est enceinte... Mais le problème est qu'il ne peut plus se marier avec elle étant donné qu'il est Cohen. Il décide donc d'aller voir les Gdolim. On l'orienté alors vers Rav Elyashiv mais ce dernier ne lui permet pas bien entendu. Il n'y a donc rien d'autre à faire que de pleurer et de prier pour qu'Hachem l'aide à surmonter cette épreuve. Le Rav lui conseille d'aller prier au Kotel, ce que fait le Cohen. Là, il reçoit un coup de fil de son père lui demandant de venir le voir en raison de son état de santé. En discutant avec lui, le père remarque que son fils n'est pas dans son assiette.

Il lui demande alors : « Que se passe-t-il ? »

Le fils lui raconte toute l'histoire et le père fond en larmes.

Le fils demande à son père : « Mais pourquoi pleures-tu autant ? »

Le père lui dit : « Mon fils, tu n'es pas Cohen... tu es adopté... ta femme ne t'est donc pas interdite » B'H, ce « Cohen » a pu se remarier avec sa femme.

Yoav Gueitz

Rebus



La voie de Chemouel

Chapitre 28 : Depuis l'au-delà

Chers lecteurs, voilà bientôt un an et demi que nous nous retrouvons chaque semaine pour (re)découvrir les écrits saints du premier volume du Livre de Chemouel. Mais contrairement à ce qu'on aurait pu penser, celui-ci ne s'est pas achevé avec le trépas de son personnage principal. La Guemara (Baba Batra 15a) explique que les prophètes Gad et Nathan prirent la relève et se chargèrent de compléter cette œuvre. Ils rapportèrent ainsi tous les événements liés directement ou indirectement à la disparition du prophète, qui n'a décidément toujours pas dit son dernier mot. David sera le premier à en faire les frais, comme nous l'avons évoqué au cours des trois précédents chapitres. En l'occurrence, ce sont surtout les disciples de Chemouel qui sont mis en cause. Ces derniers révélèrent après sa

mort que leur maître avait oint David pour succéder à Chaoul. Jusqu'à présent, cette information était tenue secrète, de peur que le roi déchu ne s'en prenne au voyant. Et effectivement, celui-ci fut tellement contrarié lorsqu'il apprit la nouvelle qu'il se lança de nouveau à la poursuite de David, alors qu'il lui avait promis de le laisser tranquille après l'incident dans la grotte d'Ein-Guedi. Cette quête ne prendra fin de façon définitive qu'au moment où David trouva refuge auprès des Philistins, ses ennemis de toujours. A cette époque, Chaoul ne le savait pas encore mais il ne lui restait plus que quatre mois à vivre. Et selon les dires de nos Sages, cela faisait déjà un bout de temps qu'il était en sursis. Le traité Taanith (5a) nous révèle ainsi que Chaoul aurait dû mourir le jour-même de sa destitution, lorsqu'il enfreint la consigne qui lui avait été donnée en épargnant le bétail des Amalékites et leur roi, Agag. Il ne doit la vie qu'à l'intervention de



Charade

Mon 1er est une saison,
Mon 2nd est un synonyme de rue,
Mon 3ème est un amoncellement,
Mon tout est permis pendant le Yovel.

Jeu de mots

À force de parler dans le vent, on finit par en rendre malade plus d'un.

Devinettes

- 1) La Torah interdit de moissonner la 7^e année, même le « sefiah ». Qu'est-ce ? (Rachi, 25-5)
- 2) En dehors de Roch Hachana, à quelle occasion devait-on sonner du chofar ? (Rachi, 25-9)
- 3) Qu'arrive-t-il 'Hass Véchalom si les bné Israël ne respectaient pas la Chémita ? (Rachi, 25-18)
- 4) Quelle promesse Hachem fait-il concernant les arbres si on accomplit comme il faut la Torah et les mitsvot ? (Rachi, 26-4)
- 5) « Je me rappellerai de mon alliance avec Yaakov, et aussi celle avec Itshak, et Je me rappellerai de celle avec Avraham ». Pourquoi le verbe « rappeler » n'est-il pas écrit au sujet de Itshak ? (Rachi, 26-42)
- 6) « Voici les lois ... et les Torote qu'Hachem a ... ». Y-a-t-il deux Torah ?! (Rachi, 26-46)

Réponses aux questions

- (comme ce juif l'a fait envers ses débiteurs) durant la nuit de Roch Hachana (de Motsaé Chémita) les fautes qu'il aurait commises envers son prochain, même s'il ne lui a pas demandé pardon (en vertu de la force de la mitsva d'avoir respecté les lois de la Chémita ayant le pouvoir d'effacer ses fautes).
- 5) Les tefilines sont appelés « hok », comme la Torah en fait référence dans Chémot (13-10) : « véchamarta ète a'houka ». Or, le traité Soucca (28) nous enseigne que Rabbi Yo'hanan ben Zakaï s'est toujours déplacé avec ses tefilines et avec l'étude de la Torah. Ce Sage s'inscrit donc bien dans la kavana de notre passouk de Bé'houkotaï pouvant être interprété : "si avec les tefilines vous marchez".
 - 6) Ce verset fait allusion à ceux qui étudient la Torah dans l'unique objectif de s'élever au-dessus des autres et d'utiliser leurs connaissances pour rabaisser leurs compagnons d'étude. De tels individus auraient mérité de ne pas être créés, si bien que leur « kol » (voix) étudiant leur « aléh » (feuilles de Torah) « nidaf » (leur daf de Guémara) pour les faire disparaître de ce monde et du monde du futur.
 - 7) Il vient amplifier encore plus les To'hakhote. En effet, Hachem viendrait reprocher aux bné Israël : « vos fautes sont d'autant plus grandes et graves dans la mesure où vous avez le privilège d'avoir des Avot et une terre extraordinaires et d'une grande sainteté dont vous n'avez pas su profiter.

Chemouel qui supplia la miséricorde de son Créateur. Il ne voulait pas voir disparaître celui qu'il avait oint et en qui il avait cru de son vivant. Il pria donc pour quitter ce monde avant Chaoul. Un problème aurait pu se poser mais la sagesse infinie du Maître du monde permet de le contourner. En effet, Chemouel n'avait que cinquante-deux ans au moment où il formula cette requête. Or il était de notoriété publique que les personnes qui mourraient entre cinquante et soixante ans avaient commis une faute possible de Karet, c'est-à-dire, la perte d'un fragment d'âme (Nefech Hahaim). Par conséquent, si Chemouel venait à expiration, certaines personnes mal intentionnées l'aurait accusé d'avoir commis en secret une faute d'une gravité extrême. Nous verrons donc la semaine prochaine comment la requête de Chemouel pourra finalement être exaucée.

Yehiel Allouche

Question à Rav Brand

Les mesures gouvernementales indiquent qu'à partir du 11 mai, les réunions jusqu'à 10 personnes sont autorisées.

Peut-on de nouveau organiser des Minyanim ?

Le confinement a à priori prouvé son efficacité, et le pic des malades est pour le moment passé. Il est vraisemblable de penser qu'un déconfinement risque de causer une reprise de la maladie. En possession de nombreuses statistiques, les scientifiques français avouent ne connaître cette maladie et son évolution que très partiellement. Ils semblent être craintifs quant à un déconfinement rapide. Selon les informations venant de Chine, dans la ville de son origine, le virus semble être vaincu. Mais leur mode de vie et leur combat contre le virus sont différents de ceux de l'Europe et de la France. Sans faire une analyse des qualités des systèmes politiques et sociétaux entre eux et l'Europe, en ce qui concerne l'obéissance aux directives du gouvernement il n'y a pas photo. D'ailleurs, dans aucun autre pays que la France se trouve un tel esprit libertin, voire rebelle ou anarchiste qu'en France, comme le prouvent les grèves successives, incomprises et honnies par le monde entier. En voyant les gouvernements essayer le déconfinement ne nous trompons surtout pas à croire qu'ils ne craignent pas une reprise de la maladie. Les raisons qui les amènent à leur décision sont d'ordres économiques et sociaux. Ils craignent la pauvreté des particuliers, des entreprises et de l'état, de violence conjugale (ou des pillages des magasins) et autres incivilités.

Quant à la prière avec minyan, je ne vois aucun impératif de les organiser de peur que les prières à la maison provoqueraient un appauvrissement ni une violence conjugale etc. Elles ne ressemblent pas aux mikvaot, car sans aller au mikvé, on risque premièrement des transgresser des interdictions graves ce qui n'est aucunement le cas pour la tefila à la maison. Deuxièmement, au mikvé il n'y a aucun attrouement, et il faut évidemment continuer à respecter scrupuleusement toutes les consignes données et connues.

Il ne fait pas de doute que nos Sages s'opposent à ce qu'on prenne des risques pour la prière. Lorsque Rabbi Yossi se sentit dérangé pour faire la prière dehors en craignant les passants, il entra dans une ruine à Jérusalem pour prier tranquillement. Bien que Rabbi Yossi y eut pendant sa prière une illumination céleste extraordinaire, le prophète Elyahou lui reprocha d'avoir négligé les règles élémentaires de sécurité (Bérakhot, 3a). Quant à la prière le vendredi soir, on y ajoute à la fin la Berakha « méen chéva » un résumé de la prière. En fait, leurs synagogues se trouvaient en dehors des villes, et la nuit tombée, celui qui quittait la synagogue seul après sa tefila pour entrer dans la ville risquait une certaine probabilité de danger. Pour cela, pendant la semaine, les ouvriers qui travaillaient tard ne priaient pas Arvit à la synagogue mais uniquement vendredi soir. On s'organisait alors pour que tout le monde entre ensemble sans danger. Mais craignant les retardataires, les Sages ont instauré d'ajouter la bérakha "méen chéva" afin d'allonger la prière, et ainsi permettre aux retardataires de rejoindre les gens pour entrer en ville (Chabbat, 24b,

voir Rachi). Quant à « Rav » (le Amora) qui permettait à ses élèves qui habitaient à la campagne de venir à son chior tôt le matin et d'entrer tard, il ne le permettait que pour ceux qui n'étaient pas capables d'étudier seuls, et il évaluait que le risque était petit et que sa Torah et son mérite - le grand « Rav » - les protégeraient (Pessahim, 8b). Mais pour la prière des adultes, les Sages craignaient les voyages seuls. En cas de danger manifeste, les Sages s'opposent à ce qu'on s'y expose. Pour cela, on ne cherche pas le hametz dans les interstices des murs des maisons quand des serpents ou scorpions y logeraient éventuellement (Idem).

Concernant ce virus, il faut sans doute de la patience. En fait, Rabbi Akiva dit : « Quand on (le Ciel) envoie des souffrances sur l'homme, on les fait jurer qu'elles n'auront chez lui que tel jour, et qu'elles ne le quitteront que tel jour, que telle heure, et (ou) que grâce à tel médecin et (ou) tel médicament. Quand ce moment arrive, les souffrances restent fidèles à leurs serments et le quittent. Ceci est le sens du verset : et beaucoup de maladies méchantes et de confiance, (Dévarim, 28) ; elles sont méchantes dans leurs missions et fidèles à leurs serments », (Avoda Zara, 55a).

De tous ces faits, et en plus doutant que nos enfants, jeunes et moins jeunes appliqueront les restrictions sanitaires correctement, et afin de ne pas ajouter un risque pour nos familles avec nos anciens, je déconseille fortement toute assemblée pour la prière. Attendons encore quelques semaines pour voir comment ce virus va évoluer, et les résultats des expériences d'autres.

Réponse rédigée le 8 Mai 2020 à Sarcelles

Valeurs immuables

« Et si ton frère s'appauprit et que ses ressources faiblissent à tes côtés, tu le renforceras » (Vayikra 25,35)

Ton frère juif a perdu de l'argent, mais il n'est pas encore pauvre. Tu as le devoir de freiner sa chute et de l'aider à retrouver une situation saine. Le verset l'appelle "ton frère", un terme plus proche encore que "ton prochain".

Cet enseignement cité par Rachi est l'une des bases de la vie de l'individu et du peuple. Il est plus difficile d'aider quelqu'un à se remettre d'une faillite que de l'aider à l'éviter avant qu'elle ne survienne. Les versets qui suivent montrent cependant que, quelle que soit l'ampleur de la chute, un Juif doit aider son frère. Il en est de même au niveau national. Au cours de son histoire, Israël a subi de nombreux revers mais aucune situation n'est désespérée. Lorsque les Juifs sont menacés dans une région du monde, il incombe à leurs frères qui résident dans des pays plus tranquilles de leur venir en aide. Et même si tout semble perdu, il n'en est rien. Tout comme Dieu a construit des mondes, les a détruits puis rebâti (Béréchit Rabba 3,9), le peuple juif a essuyé de nombreux échecs, mais entreprend toujours sa reconstruction avec persévérance (R. Y. D. Soloveitchik).

David Lasry

Pirké Avot

Perek 5 Michna 16 : "Tout amour qui dépend d'une chose, si la cause disparaît l'amour disparaît également, et tout amour qui ne serait pas conditionné, ne s'annulerait jamais".

Le Ramban dans la Paracha Lekh Lekha explique à partir de cette maxime, la raison pour laquelle ne nous sont pas contés, les divers exploits accomplis par Avraham notre patriarche, qui lui firent mériter qu'Hachem se révèle à lui.

En effet, nous dit Nahmanide, si le verset nous avait expliqué qu'Hachem établit cette alliance avec Avraham en fonction de ses mérites, nous en aurions conclu que l'amour qui en résultait aurait été tout autant conditionné, et celui-ci se serait donc estompé avec la dégradation du niveau spirituel de nos générations. Or, l'amour d'Hachem pour Son peuple est éternel et inconditionnel.

Il existe également un autre passage de la Torah, mettant en avant la différence de pérennité entre l'amour conditionnel et inconditionnel. Au sujet de Yaakov et Essav il est écrit : et Itshak aimait Essav, car il chassait pour sa bouche et Rivka aime Yaakov.

L'amour de Itshak étant conditionné par la chasse de son fils pour lui, est exprimé au passé, tandis que celui de Rivka est au présent et donc intemporel.

Toutefois, nous pouvons nous demander comment peut-il exister un amour inconditionnel ?

De manière générale, nous aimons les gens pour une raison bien précise, que ce soit pour des affinités, pour une reconnaissance, ou beaucoup d'autres éléments déclencheurs qui conjuguent forcément la relation au conditionnel.

Rav Dessler explique, que lorsque la Torah nous

enjoign à aimer notre prochain comme nous-mêmes, cela vient nous signifier qu'on ne peut aimer qu'en voyant l'autre comme nous-mêmes, par le don et en s'investissant pour lui (car au final nous ne pouvons aimer que nous-mêmes).

Néanmoins, il existe deux manières de pouvoir s'identifier à l'autre.

Ou bien sous un angle physique ou alors par l'esprit. Cependant, lorsque l'attachement est d'ordre matériel, bien que véritable, il n'en demeure pas moins périssable, de par la nature même de la matière (servant à rattacher les deux entités) qui est limitée, changeante et non éternelle.

A contrario, lorsque la fusion se fait au niveau de l'âme, comme celle qui s'opéra entre David et Yonathan (mon âme est attachée à la tienne) celle-ci adopte la nature même que l'âme, c'est-à-dire son côté immuable, intemporel et absolu et donc inconditionnel.

Pour cela, le roi Chlomo dit au sujet de son amour pour Hachem : « mon amour pour Toi surpasse l'amour des femmes ».

Car aussi fort que peut être l'amour pour une femme, avec qui il est possible de s'identifier facilement, puisqu'elle a été prise de l'homme et nous ne faisons que retrouver une partie de nous-mêmes, la composante physique de cette fusion met un bémol sur l'étendue infinie de cet amour. En revanche, ce bémol n'existe pas en ce qui concerne notre amour pour Hachem, qui nous a créé à Son image et dont notre âme est directement issue afin de nous permettre de réussir cette fusion parfaite et éternelle.

G.N.

La Question

La Paracha de la semaine nous enseigne les lois de la Chémita (année sabbatique où la terre est laissée en jachère).

La Guémara dans Sanhédrin nous enseigne qu'une des raisons pour laquelle Israël fut condamné à l'exil, fut le non-respect de la Chémita.

Question : comment se fait-il que pour une

transgression somme toute assez légère (étant une mitsva positive dont la transgression n'occasionne ni coups, ni peine de mort, ni karet), la punition puisse être aussi sévère ?

Le Maharam Alchikh répond :

Le premier Rachi de la Torah vient nous enseigner la réponse que nous donnons lorsque les goyim viennent nous accuser d'avoir volé la terre à d'autres peuples : toute la terre appartient à

Hachem et Il l'a donnée à qui est droit à Ses yeux. Or, lorsque nous ne respectons pas la Chémita, nous remettons en cause la primauté d'Hachem sur cette terre et considérons qu'elle nous revient de plein droit, puisque nous la travaillons quand bon nous semble.

Dès lors, l'argument des peuples retrouve toute sa valeur et nous sommes donc condamnés à restituer la terre aux peuples étrangers.

Dans les Klatot de böhukotaï, en parlant de l'exil, le verset dit : "Dans toute cette période de désolation, (la terre) chômera pour ce qu'elle n'aura pas chômé dans vos années sabbatiques, alors que vous l'habitiez" (26,35) Rachi explique que l'exil de Bavel dura 70 ans en rapport aux 70 années de Chemita et Yovel que les béné Israel n'avaient pas respectées. Quel est donc le lien entre le non-respect de la Chemita et les 70 ans d'exil ? Une faute peut-elle avoir des conséquences aussi lourdes ?

Pour comprendre cela, penchons-nous sur le don de la Torah. Lorsque Hachem propose la Torah à Son peuple, ce dernier se retrouve sous la montagne. Il est constraint de la recevoir pour ne pas mourir. La Guemara explique que cette contrainte aura pour avantage, que lorsqu'on leur reprochera de ne pas avoir accompli tel ou tel commandement, les béné Israel pourront toujours rétorquer que leur acceptation n'était pas de plein gré mais sous la

contrainte. Cet argument sera recevable jusqu'à la période de Pourim où là, ils l'accepteront pleinement.

Si c'est ainsi, pourquoi reproche-t-on aux béné Israel d'avoir fait le veau d'or ? Ils n'avaient à ce moment-là pas encore adhéré au projet de plein gré ! De même, pourquoi le 1^{er} Beth Hamikdach fut détruit à cause de leurs fautes ? Peut-on reprocher à ce peuple d'avoir dévié alors qu'il n'a pas encore décidé d'accepter la Torah avec joie et conviction ! En réalité, avant Pourim et l'acceptation pleine et totale de la Torah par le klal Israël, le fait de partir en exil n'est pas véritablement une punition pour avoir désobéi. Mais vu que la terre d'Israël ne leur avait été donnée que dans le but de respecter les règles de la Torah, le non-respect de celles-ci entraîne automatiquement le départ de cette terre. Ainsi, en profanant la Chémita, le droit à profiter de la terre d'Israël était perdu.

De même, au moment du Eguel, la sanction prononcée n'est pas une punition, mais puisque la sortie d'Egypte était conditionnée par la confiance qu'il plaçait en Hachem, trahir cette confiance entraînait obligatoirement une rupture du contrat.

Par contre après que les béné Israel aient accepté la Torah avec joie et amour au moment du miracle de Pourim, s'ajoutera une obligation réelle de respecter l'ensemble de la Torah.

Nous voyons donc en tout cas, que ce qu'Hachem nous donne, est conditionné par le fait d'honorer le projet. On pense parfois que nous avons certaines richesses et que libre à nous d'en faire ce que bon nous semble. En fait, chaque outil nous est confié dans un but bien précis que ce soit le temps, la santé, l'argent, la liberté, le pouvoir, l'intelligence. S'efforcer d'adhérer fidèlement au projet divin est la meilleure manière d'espérer conserver tous ces moyens. (Darach David)

Jérémie Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Elie est un jeune homme hyperactif. Il vient de passer de longues semaines à la maison à cause d'un virus très contagieux et n'en peut plus. Alors, lorsque par un beau 11 mai, l'état français décide de déconfiner, il est le plus heureux des hommes, il passe ses journées dehors. Évidemment, au début il tient compte des recommandations du ministère de la santé mais plus les jours passent et moins il devient conscientieux malheureusement. Ses amis et sa famille lui rappellent sans cesse que l'épidémie n'a pas disparu mais le jeune Elie n'y prête pas grande attention. Son ami Ména'hem quant à lui, écoute scrupuleusement les conseils des médecins, il ne sort de chez lui que par grande nécessité et ne travaille qu'à distance. Elie aime bien le taquiner, il se moque gentiment de lui et le traite même de peureux. Cependant, Ména'hem n'en tient pas cas et préfère écouter attentivement les autorités comme l'ont demandé les Rabbanim, et même s'il n'y comprend pas grand-chose, il écoute attentivement les directives sans trop réfléchir, Naassé Vénichma. Mais ce qui devait arriver arriva...

Un soir, Ména'hem appelle son ami et remarque rapidement que quelque chose ne va pas. Il lui demande donc ce qui se passe et Elie lui avoue qu'il lui semble bien qu'il a fini par attraper ce satané virus. Elie le rassure et lui dit qu'il n'a pas de lourds symptômes, et effectivement il semble s'en remettre rapidement. Une semaine plus tard, pour le jour d'anniversaire de Ména'hem, Elie vient sonner à sa porte par surprise pour lui remettre un beau cadeau. Ména'hem est très touché mais surtout très gêné de dire quelque chose à son meilleur ami, il s'éloigne un peu et discute avec lui en essayant de prendre des précautions, chose que ne fait aucunement Elie. Dès qu'Elie part, Ména'hem va immédiatement préparer une valise avec des affaires de première nécessité. Un quart d'heure plus tard, il est déjà dehors et appelle sa femme. Il lui explique rapidement la situation et comme elle est enceinte, il a préféré partir s'isoler seul, dans une chambre d'hôtel, loin de sa famille. Sa femme accepte difficilement cette décision mais comprend bien que c'est le meilleur des choix. Plusieurs jours plus

tard, il a compris qu'il avait pris la bonne décision, il ressent les premiers symptômes. Les jours d'après, sa fièvre joue au yoyo et il ne se sent vraiment pas bien. Il appelle son patron et lui explique qu'il ne peut plus travailler. Celui-ci comprend mais lui explique que vu la situation économique difficile, il ne pourra pas le payer. Elie qui se rétablit rapidement, ne tarde pas à entendre parler de Mena'hem et il s'en veut grandement. Il téléphone à son Rav et lui demande s'il est responsable aux yeux de la Torah de ce qui arrive à son ami.

Rav Zilberstein nous enseigne qu'une personne qui est malade et qui se sait contagieux a le devoir de faire très attention à ne pas contaminer les autres. S'il ne l'a pas fait et a contaminé un ami, il sera 'Hayav comme un homme qui endommage son ami d'après le Rachba et ainsi tranche le Choul'hán Aroukh (H"M 394,3). Il existe différents types d'endommageurs, celui-ci s'apparente au feu comme l'explique le 'Hazon Ich car il a placé un danger dans l'air qui est parti contaminer son ami. Cependant, il est évident qu'il faudra vérifier si Ména'hem a véritablement été contaminé par Elie et si le danger est explicite. Le Rav fait tout de même remarquer qu'il pourrait s'agir d'un dommage non visible dont la Torah n'a pas rendu responsable. S'il est considéré responsable, Elie devra payer comme tout endommageur le prix des soins, mais aussi l'argent perdu lié à l'absence au travail. Le Alchih rajoute même qu'il devra le dédommager aux yeux d'Hachem sur sa perte spirituelle car il a perdu beaucoup de Mitsvot du fait de sa quarantaine. Il termine en disant que si Elie n'était pas au courant du danger de sa maladie, et se comportait d'après les consignes des docteurs, on n'aurait pas pu le rendre responsable de quoi que ce soit. Même la personne contaminée ne pourra lui en vouloir, il devra considérer cela comme une épreuve d'Hachem où le contaminé n'a été que le bâton permettant de le frapper. On terminera par la phrase magnifique mais tellement exigeante du Tossofot : il faut davantage faire attention à ne pas endommager autrui que de ne pas se faire accidenter.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Vous pourrez vivre longtemps en mangeant des récoltes anciennes... » (26,10)

Rachi explique : « Les fruits se conserveront et se bonifient en vieillissant de sorte que la récolte vieille de trois ans aura meilleur goût que celle de l'année précédente ».

Rachi explique ainsi car sinon en quoi serait-ce une bénédiction de manger une récolte ancienne ?

« ...et vous devrez enlever l'ancienne pour faire place à la nouvelle » (26,10)

Rachi explique : « Les granges seront remplies de la nouvelle récolte et les greniers de l'ancienne, et il vous faudra transporter ailleurs le contenu des greniers afin de pouvoir y entasser la nouvelle. »

En première lecture, on a l'impression que les deux bénédicitions se contredisent a priori. En effet, dans la première bénédiction, on nous dit que les fruits vieux seront meilleurs que les nouveaux mais, dans la seconde bénédiction, on nous dit que la récolte sera tellement nombreuse qu'il n'y aura pas assez de place et qu'il faudra enlever l'ancienne pour faire de la place à la nouvelle. Certes, ceci est une belle bénédiction d'abondance mais elle détruit la première car si on enlève l'ancienne du grenier de la maison, comme pourra-t-on profiter de son bon goût ? L'abondance de la récolte va en effet nous empêcher de profiter du bon goût de l'ancienne puisqu'on devra l'enlever de la maison pour faire de la place à la nouvelle ? L'ancienne récolte ne se trouvant plus à la maison, comment pourrait-on en jouter ?

Le Mizrahi répond de la manière suivante :

Enlever l'ancienne signifie l'enlever du grenier de la maison pour l'emmener dans un autre endroit de la maison. Et si tu demandes : puisqu'il y a un autre endroit, pourquoi ne pas entreposer la nouvelle là-bas et laisser l'ancienne dans le grenier ?

À cela, le Mizrahi répond :

L'ancienne récolte tient mieux que la nouvelle. Or, le grenier est un endroit qui conserve mieux, c'est pour cela

qu'il est préférable d'y déposer la nouvelle qui est plus fragile et d'enlever l'ancienne qui est plus solide pour la transporter dans un autre endroit moins adéquat à la conservation.

Ainsi, les deux bénédicitions peuvent s'accomplir ensemble : à la maison, on aura à la fois des fruits anciens d'une très grande qualité et d'un merveilleux goût dont on pourra jouir et en même temps une abondance si grande qu'il faudra trouver dans la maison un nouvel endroit pour entreposer l'ancienne récolte afin de laisser la place à la nouvelle récolte dans le grenier. Ainsi, dans une même maison, on aura l'abondance avec la qualité des fruits anciens.

On pourrait conclure avec l'explication du Or Ha'Haïm Hakadoch : Hakadoch Baroukh Hou a conservé du vin dans ses raisins depuis la création du monde, ainsi que la chair du Leviathan, pour la séouda du olam aba. Ainsi le verset dit que si tu observes les mitsvot, tu mériras de manger des choses anciennes, c'est-à-dire qu'au olam aba tu goûteras ce vin qui date de la création du monde ainsi que la chair du Leviathan.

Lorsqu'Hachem a créé le monde, Il a créé la lumière extraordinaire. Puis, Il a mise de côté à cause des réchaïm et a mis une nouvelle lumière. Et par le mérite d'observer les mitsvot, Hachem te fera profiter de cette ancienne lumière extraordinaire (qui s'appelle "ancienne" puisqu'elle a précédé la lumière actuelle que l'on appelle "nouvelle"). Et ainsi dit le verset : l'ancienne lumière qui a précédé la nouvelle lumière actuelle, Hachem la fera sortir de sa trésorerie pour t'en faire profiter.

Ainsi, le verset nous dit que celui qui observe les mitsvot aura le mérite de manger les choses anciennes, c'est-à-dire le vin conservé depuis la création du monde ainsi que la chair du Leviathan, et il profitera également de cette magnifique ancienne lumière mise de côté par Hachem à la création du monde pour les Tsadikim.

Mordekhai Zerbib



Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La Mitsva de la Chémita

« L'Eternel parla à Moché au mont Sinaï en disant : (...) La terre sera soumise à un Chabbat pour l'Eternel. » (Vayikra 25, 1-2)

Rachi explique : « Quel rapport y a-t-il entre la mitsva de chemita et le mont Sinaï ? Tous les commandements ont pourtant été révélés au mont Sinaï. Mais, de même que les règles générales et les détails de la chemita ont été révélés au Sinaï, de même en est-il concernant toutes les autres mitsvot. C'est ce qu'on enseigne dans Torat Cohanim. »

Toutefois, ceci ne semble pas pleinement répondre à notre question, puisque la Torah aurait pu choisir une autre mitsva que celle de la chemita pour la mentionner en même temps que le mont Sinaï. Pourquoi donc précisément celle-ci ? Qu'a-t-elle de particulier pour symboliser le don de l'ensemble des mitsvot au Sinaï ?

Dans la section précédente, Emor, nous pouvons lire : « Parle aux Cohanim, fils d'Aharon, et dis-leur : nul ne doit se souiller parmi le peuple. » (Vayikra 21, 1) La Guémara (Yévamot 85a) commente : « « Parle (...) et dis-leur » : les adultes doivent en interdire l'ordre aux jeunes. » Mais pourquoi la Torah juge-t-elle nécessaire de souligner ici le devoir des plus grands d'éduquer les plus petits, alors que la mitsva de 'hinoukh concerne également toutes les autres mitsvot ?

Avec l'aide de Dieu, j'expliquerai que le terme « Cohanim » ne doit pas être compris au sens littéral, mais évoque la grandeur, comme dans le verset « Mais vous, vous serez pour Moi une dynastie de Cohanim et une nation sainte » (Chémot 19, 6), où Rachi l'explique dans le sens de princes. Il en est de même concernant le verset « Et les fils de David, ministres ». Il est possible que l'Eternel ait témoigné à Elazar et Itamar des marques d'honneur afin de relever leur estime personnelle. Car ils se considéraient inférieurs en sainteté et en pureté à leurs frères Nadav et Avihou, qui avaient été brûlés vivants dans le sanctuaire. Ils se sentaient inaptes à les remplacer, pensaient être vides de mitsvot en comparaison à eux. En effet, comme le laisse entendre le texte, « Je veux être sanctifié par Mes proches » (Vayikra 10, 3), ils avaient un niveau encore supérieur à Moché et Aharon, Rachi interprétant : « A présent, je sais qu'ils m'ont dépassé ainsi que toi. »

C'est pourquoi Elazar et Itamar estimèrent ne pas être à la hauteur de remplir les fonctions de prêtre

au Temple aux côtés de leur père Aharon. Dans leur grande modestie, ils se considéraient inaptes à se voir confier un tel rôle.

Aussi, le Saint bénit soit-il les appela par un titre élogieux afin de leur exprimer l'importance qu'ils revêtaient à Ses yeux et de leur donner confiance en eux-mêmes. Ils réaliseraient ainsi leur capacité de servir au Temple, au même titre que leurs frères. L'humilité doit parfois laisser la place à l'estime de soi, ingrédient tout aussi indispensable au service divin. Si Nadav et Avihou dépassèrent Moché et Aharon, il n'en reste pas moins qu'Elazar et Itamar gardaient toute leur grandeur aux yeux du Créateur.

Un serviteur fidèle est toujours prêt à remplir la volonté de son maître avec joie. Même si cela requiert de lui un grand sacrifice, il n'y éprouvera aucune difficulté, tant il aime son souverain et désire le contenter.

Ceci nous permet de comprendre pourquoi précisément la mitsva de chemita est mentionnée après l'évocation du mont Sinaï : car il s'agit d'une des plus difficiles. Elle exige de l'homme de laisser reposer les champs en sa possession en s'abstenant totalement de les travailler durant un an entier. En outre, il doit distribuer gratuitement leur récolte à tous les passants. Quel sacrifice cela implique-t-il ! Même les anges expriment leur admiration sur les Juifs observant cette mitsva en les qualifiant de « héros puissants, qui exécutent Ses ordres ». Le Midrach (Vayikra Rabba 1, 1) commente : « De quoi le texte parle ? D'après Rabbi Its'hak, des personnes respectant les lois de la chemita. Généralement, on accomplit une mitsva pendant un jour, un Chabbat ou un mois. Or, la chemita s'étend sur une année entière. Existe-t-il d'homme plus vaillant que cela ? »

Du fait qu'il s'agit d'une mitsva particulièrement ardue, risquant donc d'être négligée, la Torah l'a mentionnée en même temps que le mont Sinaï. Elle souligne ainsi que les règles générales et les détails de ce commandement ont été donnés lors de la révélation du Sinaï et que nous avons donc l'obligation de le respecter intégralement, en dépit de la difficulté que cela représente. Car il en a été décrété ainsi par Dieu et nous ne sommes pas en droit de le remettre en question. En outre, de même que cette mitsva fut donnée au Sinaï, toutes les autres le furent également et il nous incombe pareillement de les accomplir.





Une réparation spirituelle

Un homme se présenta à moi, visiblement bouleversé. Sa femme s'était réveillée terrorisée : pendant son sommeil, elle avait senti qu'une femme la touchait et lui pressait violemment les yeux. Effrayée, elle voulait savoir que faire.

Bien que convaincu de la véracité de ce récit, je ne savais que conseiller à ce couple. Je tentai d'y réfléchir en profondeur, quand je me souvins soudain que, le Chabbat précédent, j'avais lu qu'un cas semblable avait été soumis à un Tsadik – quelqu'un se plaignait d'avoir été attaqué en rêve par une personne inconnue –, qui lui avait demandé s'il n'aurait pas récemment déraciné un arbre. Les personnes concernées répondirent par l'affirmative et le Tsadik leur expliqua qu'une âme s'était peut-être réincarnée dans l'arbre qu'ils avaient arraché. En le déplantant, ils avaient empêché cette âme de parvenir à sa réparation et c'est pourquoi elle s'en prenait à eux.

Je racontai cette histoire au Juif venu me voir et lui demandai si lui-même ou sa femme aurait fait de même. Effectivement, ils avaient récemment déraciné un arbre. En outre, plusieurs membres de leur famille étaient décédés récemment.

Après réflexion, je lui fis la remarque suivante : « Je ne puis l'affirmer avec certitude, mais il est possible que l'âme d'un membre de votre famille se soit réincarnée dans cet arbre que vous avez arraché. Vous l'avez ainsi empêchée de terminer sa réparation et, ayant énormément souffert, elle vient vous déranger dans votre sommeil. »

Afin de permettre la réparation de l'âme en question, je leur indiquai de réaliser une certaine procédure, détaillée dans un ouvrage kabbalistique, dans l'espoir que cette âme cesse de les déranger.

J'ignore s'ils suivirent mes indications, mais toujours est-il que, quelques jours plus tard, j'appris que, malheureusement, l'un des membres de la famille s'était endormi dans son lit avec une cigarette allumée. Sa couverture avait pris feu et il avait péri étouffé.



DE LA HAFTARA

« *Eternel, ô ma force, mon appui (...).* » (Yirmiya chap. 16)

Lien avec la paracha : la haftara évoque les punitions par lesquelles Dieu frappera le peuple juif s'il est infidèle aux mitsvot ; de même, la paracha prophétise les malheurs qu'ils subiront, le cas échéant.

CHEMIRAT HALACHONE

Un grand préjudice

Le maître de maison veillera à ne pas médire de son prochain devant les membres de sa famille. Car, outre l'interdiction de médisance qu'il transgresserait ainsi, il causerait un grand préjudice par cette conduite, du fait qu'il ne pourrait plus les reprendre à ce sujet. De manière générale, le comportement des membres d'une famille dépend de celui du père. C'est pourquoi il doit se montrer particulièrement prudent à cet égard. Le cas échéant, cela lui sera profitable dans ce monde et dans le suivant.

DANS LES SILLONS DE NOS ANCÊTRES

L'art de complimenter son épouse

Le Baal Hatourim interprète allusivement l'incipit de la section de Bé'houkotaï, « Si vous vous conduisez selon Mes lois », im bé'houkotaï télékhou, en notant que les initiales de ces mots forment le terme avot, nous enseignant notre devoir de marcher dans les sillons de nos ancêtres.

Rav Ezriël Tauber raconte que, lorsqu'il se rendit auprès de Baba Salé zatsal, il lui dit : « J'aimerais que, demain, tu viennes manger avec moi le repas de midi. »

« Je ne compris pas pourquoi, mais, évidemment, me réjouis beaucoup de cette invitation. Le lendemain après-midi, je me rendis donc de nouveau à son domicile, à Nétivot. La Rabbanite m'ouvrit la porte et me dit : « Entrez, mon mari vous attend déjà. »

« J'obtempérai et Baba Salé se leva immédiatement pour se laver les mains, m'invitant à en faire de même.

« La Rabbanite apporta l'entrée, composée de mets typiquement marocains, tandis que le Tsadik, dont l'esprit était pourtant plongé dans les sphères célestes, se mit à s'entretenir avec elle de ceux-ci en arabe, la complimentant sur leur goût raffiné et riant gaiement avec elle.

« Quelques bonnes minutes passèrent et Baba Salé n'avait pas encore terminé de s'intéresser à chacun des plats servis, alors qu'il n'avait pas encore prononcé la moindre parole de Torah. Plus encore étonnant est le fait qu'il ne m'adressait pas la parole et ne me regardait même pas.

« En observant ce spectacle, on pouvait constater combien la Rabbanite était heureuse de discuter avec son mari, le juste. Ce scénario de l'entrée se répeta en boucle tout au long du repas. Elle lui apportait les plats et il ne cessait de les louer et de la remercier, ce qui la faisait rire joyeusement. Quant à moi, j'étais attablé avec le Tsadik qui semblait m'ignorer.

« Je ne compris pas un mot de leur échange en arabe, et encore moins la raison pour laquelle il m'avait invité. Bien que cette langue me soit étrangère, je peux affirmer que, durant une heure entière, la conversation tourna autour de la nourriture raffinée servie par la Rabbanite. Au cours de toutes ces soixante minutes, aucun autre sujet ne fut abordé.

Baba Salé termina son repas, récita la bénédiction de grâce et prit congé de moi.

« Ce n'est qu'en quittant le seuil de sa demeure que je saisissai pourquoi il tenait tant à ce que je vienne partager son repas. Rabbi Israël Abou'hatséra savait que je m'occupais de rétablir la paix conjugale au sein de foyers juifs dans le monde entier. Aussi, désirait-il me transmettre cet important message selon lequel, afin de consolider cette paix, il était indispensable que le mari s'entretienne avec son épouse de sujets lui étant chers, en l'occurrence de la nourriture. En outre, il doit la complimenter à cet égard, ainsi que pour tout ce qu'elle fait à son intention. Ceci avait une importance telle aux yeux de Baba Salé qu'il était prêt à y consacrer une heure de son précieux temps. Et, sans nul doute, il le faisait quotidiennement.

« C'est pourquoi il désirait que j'assiste à ses échanges avec son épouse, afin que je puisse transmettre le message que j'en tirerai à tous mes auditeurs », conclut le Rav Tauber.



PERLES SUR LA PARACHA

L'Eternel paie pour le pauvre

« *Ne lui donne point ton argent à intérêt, ni tes aliments pour en tirer profit.* » (Vayikra 25, 37)

Dans le livre de Michlé (19, 17), le roi Chlomo affirme : « Donner au pauvre, c'est prêter à Dieu, qui paie à chacun son dû. » En d'autres termes, celui qui donne de la tsédaka à l'indigent prête en quelque sorte au Créateur, qui lui remboursera cet emprunt et lui ajoutera encore davantage pour son bienfait, comme il est dit : « Attendez-Moi à cette épreuve, dit l'Eternel-Cebaot : [vous verrez] si Je n'ouvre pas en votre faveur les cataractes du ciel, si Je ne répands pas sur vous la bénédiction au-delà de toute mesure. » (Malakhie 3, 10)

Comment expliquer que le Saint bénit soit-Il, qui observe toute la Torah, rembourse à l'homme davantage que ce qu'il a donné au pauvre ? Cette action ne s'apparente-t-elle pas à l'interdit de ribit [prêter ou emprunter à intérêt] ?

Rabbi Baroukh Yérouchalmi zatsal, qui pose cette question, y répond dans son ouvrage Baroukh Mibanim, en s'appuyant sur le verset « Ne lui donne point ton argent à intérêt, ni tes aliments pour en tirer profit ». Dieu nous enjoint d'accorder à l'indigent un prêt sans intérêt, ce qu'il considérera comme de la tsédaka, pour laquelle Il déversera sur nous Sa bénédiction infinie.

Quant à la question de savoir si cela ne s'apparente pas à l'interdit de ribit, il y répond par l'interprétation suivante du verset « Donner au pauvre, c'est prêter à Dieu » : le Saint bénit soit-Il n'est pas le réel emprunteur de l'argent ; Il ne l'est que dans la mesure où Il rembourse à la place de l'indigent qui, lui, est le débiteur. Or, l'interdit de ribit ne s'applique qu'au débiteur et au créateur ; aussi, le Très-Haut a-t-Il le droit de rembourser à ce dernier davantage que ce qu'il a prêté.

Ce commentaire peut se lire en filigrane à travers le verset suivant celui introduisant notre propos : « Je suis l'Eternel votre Dieu », sous-entendant, qui suis fidèle pour vous donner la récompense méritée pour votre prêt au pauvre, récompense pouvant être supérieure à celui-ci, car n'ayant pas le statut de ribit.

La mention des ancêtres annule tout prétexte

« *Et Je Me ressouviendrai de Mon alliance avec Yaakov ; Mon alliance*

aussi avec Its'hak, Mon alliance aussi avec Avraham, Je M'en souviendrai. » (Vayikra 26, 42)

Dans son ouvrage Matsa 'Haïm, Rabbi 'Haïm Nissim Réphaël Moutsari zatsal explique pourquoi nos ancêtres sont mentionnés dans le passage évoquant les malédictions. D'après nos Sages (Sanhédrin 38a), Dieu créa un seul homme au départ, Adam, car, s'il en avait créé deux, cela aurait été préjudiciable pour l'humanité entière : les justes descendant d'un juste auraient pensé ne pas avoir besoin de s'éloigner du péché, estimant qu'ils ne succomberaient jamais, tandis que les impies descendant d'un impie auraient cru ne pas être en mesure de se repentir.

Quant au mécréant descendant d'un juste, il n'aurait pas eu d'argument pour sa défense, puisque, si son père était un juste, cela prouve qu'il détenait lui aussi ce potentiel.

Ainsi, le fait de mentionner nos patriarches représente, pour nous, un chef d'accusation. En effet, si nos pères avaient été des impies, nous aurions disposé d'un argument – quoique mensonger et provenant de notre mauvais penchant – pour justifier nos manquements. En évoquant la piété de nos ancêtres, l'Eternel invalide même ce prétexte.

Bien gérer les dépenses de son foyer

« *Ne lui donne point ton argent à intérêt, ni tes aliments pour en tirer profit.* » (Vayikra 25, 37)

L'auteur du Pardès Yossef explique ce verset sur le mode allusif : lorsque nous donnons de la tsédaka ou accomplissons de la bienfaisance, nous devons le faire avec le sourire, et non pas en « mordant » (linchokh, terme pouvant être dérivé de néchekh, littéralement : à intérêt) notre prochain, en lui disant des paroles dures et risquant de le blesser comme une épée.

Il ajoute que certains individus prétendent être obligés de prêter à intérêt, afin d'en retirer l'argent nécessaire pour payer leurs nombreuses dépenses. C'est pourquoi, aussitôt après avoir mentionné l'interdit du prêt à intérêt, la Torah précise « ni tes aliments pour en tirer profit », sous-entendant notre obligation de restreindre nos dépenses alimentaires et autres frais de notre foyer, afin de ne pas devoir prendre d'intérêt sur nos prêts, ce qui constitue un interdit formel.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La juste manière de s'élever spirituellement

La mitsva de la chemita a été choisie comme symbole de toutes les autres, du fait qu'elle est difficile à accomplir et exige un énorme sacrifice. Celui qui parvient à l'observer acquerra un modèle d'obéissance pour l'ensemble des commandements. Elle permet en effet à l'homme de créer en lui une disposition à exécuter les mitsvot, en cela qu'elle lui demande une abnégation personnelle, puisque tous peuvent librement entrer dans son champ et se servir de ses produits. Durant six ans, il en retirait sa subsistance, alors que, subitement, tout est à la disposition du public. Cette mitsva lui offre l'opportunité de faire du bien aux autres, en leur distribuant ce qui lui appartient, et de procéder ainsi à la mitsva d'aimer son prochain comme soi-même, règle d'or de la Torah.

Cette mitsva constitue le principe de base de toutes les autres. Celui qui la réalise correctement aura le mérite de s'élever à de très hauts niveaux, puisqu'il se sera ainsi tracé le droit chemin menant à l'observance de l'ensemble des commandements divins, dans l'esprit de l'injonction de Rabbi Yo'hanan ben Zakaï : « Sortez et regardez quel est le droit chemin auquel l'homme doit adhérer. » (Avot 2, 9)

Si, à l'inverse, l'homme ne se trace pas une ligne de conduite correcte et mène son existence sans la moindre réflexion ni remise en question, il risquera bien vite de déchoir spirituellement.

Celui qui étudie assidûment la Torah sans s'interrompre aux vibrations de son téléphone dans sa poche ou face à d'autres facteurs perturbateurs, ne se laissant pas détourner de son étude, fait preuve d'un grand sacrifice, semblable à celui du Cohen gadol. L'individu se levant avec zèle le matin, refusant de céder aux incitations de son mauvais penchant de continuer à savourer son sommeil, se hisse lui aussi au niveau du grand prêtre en surmontant ses volontés personnelles pour l'honneur divin. En travaillant ainsi sur nous-mêmes, nous méritons d'emprunter la voie du service divin et de l'élévation spirituelle.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



En marge du verset « *Si vous vous conduisez selon Mes lois, si vous gardez Mes préceptes et les exécutez* », Rachi commente : « Attelez-vous assidûment à l'étude de la Torah. »

Nos Maîtres racontent qu'un jour, Rabbi Akiva, encore ignorant, passa près d'une source et vit une pierre érodée par l'eau. Il se demanda comment ce trou avait pu se faire. On lui répondit : « Ne sais-tu pas que les eaux exercent un effet d'érosion sur l'écorce terrestre ? »

Ce dialogue ne manque de nous surprendre. Rabbi Akiva ne connaissait-il pas le phénomène de l'érosion ? De même, la réponse qu'on lui donna ne semble pas en être une. Le Maguid Rabbi Chalom Chwadron zatsal nous éclaircit à ce sujet.

Rabbi Akiva réfléchit longuement à la possibilité de l'érosion. Comment l'eau pouvait-elle finalement parvenir à faire un trou dans la pierre, alors que la première goutte qui y tombait n'avait eu aucun effet, donc également la deuxième, la troisième et toutes les suivantes ? De même, la centième goutte et la millième avaient sans doute, elles aussi, été impuissantes. Dès lors, comment expliquer qu'au bout d'un certain temps, un trou apparaisse soudain sur le minéral ? On lui répondit qu'il ne pouvait en être ainsi. La déduction suivante s'impose : la première goutte avait déjà eu un effet sur la pierre, même si celui-ci n'était pas visible. Un effet microscopique, mais pourtant bien réel.

« Lorsque nous avons entrepris la construction de la synagogue Chaaré 'Hessed, raconte le Rav Swadron, notre trésorier demanda à l'architecte de construire une ézrat nachim en hauteur, sans pilier la soutenant, afin qu'il soit possible de s'asseoir également en dessous pour prier. L'architecte accepta, bien qu'à cette époque, ce genre de projet de large espace non maintenu par des poteaux fût très rare. Quand l'édifice fut achevé, le gabaï, encore craintif, questionna l'architecte : « Comment pouvons-nous être certains que

le plafond ne tombera pas, même après trente ans ? »

« Il lui répondit : « Ne vous inquiétez pas. Vous voyez ce petit appareil ? Je vais l'accrocher au plafond, qui est le sol de la ezrat nachim, et vous allez voir s'il vibre ou non. Si, dans les cent ans à venir, le sol que nous avons coulé risque de s'abaisser, serait-ce de manière minime, il le perçoit déjà maintenant. Comprenez-vous ? Ceci peut être détecté dès à présent par notre appareil ultra-sensible. » »

Un homme étudiant la Torah peut penser qu'elle n'a aucun effet sur lui, qu'il est resté le même à la fin du cours ou de son étude. Or, en réalité, il n'en est pas ainsi. On ne reste pas la même personne, la Torah influant sur notre intériorité.

D'où la prépondérance du message ouvrant notre paracha, « Si vous vous conduisez selon Mes lois » et l'acuité de l'injonction qu'il sous-entend : « Attelez-vous assidûment à l'étude de la Torah. » Il nous incombe d'étudier la Torah, car elle est le cadeau nous ayant été donné pour mériter à la fois ce monde et le suivant.

La Torah, capable de transformer la nature humaine

La Guémara (Baba Batra 16a) rapporte que Iyov désirait soustraire le monde entier de la Justice divine. Que dit-il ? « Maître du monde, Tu as créé le taureau avec des sabots fendus et l'âne avec des sabots non fendus, Tu as créé des justes et Tu as créé des impies, Tu as créé le jardin d'Eden à l'intention des premiers et la géhenne pour les seconds. Qui peut T'empêcher d'agir à Ta guise ? »

Ces paroles de nos Maîtres recèlent un principe fondamental de la vie. Iyov, le juste, était un grand philosophe. Il analysa le monde sous toutes ses facettes et parvint à la conclusion que la plupart des gens meurent tels qu'ils sont nés. Par exemple, un homme coléreux depuis sa naissance le restera jusqu'à sa mort. Tout au long de son existence, il cheminera dans la même voie.

Un individu très observateur peut déduire le caractère d'un jeune enfant d'après ses gestes des mains et des pieds dans son berceau. S'il est très agité, cela peut signifier qu'il est coléreux. Lorsqu'il grandira et ira au gan, si la ganénèt lui donne une poupée ou un ballon, il donnera

sans doute un coup de pied à quiconque s'approchera de lui. De son point de vue, tout lui appartient. Puis, il ira à l'école et malheur à celui qui lui prendra son stylo.

Les gens de son entourage, ne parvenant pas à expliquer son comportement, tentent de le justifier en disant : « Il a dû se lever du pied gauche. » La nature dont il a été doté à sa naissance continue à l'accompagner toute sa vie durant, jusqu'à l'ultime instant où il quitte ce monde. S'il est coléreux, il le restera toujours, même sur son lit de mort où il s'énervera contre... l'ange de la Mort !

Si l'homme est incapable de modifier sa nature, il est semblable à l'animal, avance Iyov. Un taureau peut-il, un beau jour, décider de devenir un âne ? Certainement que non. Dieu l'a créé avec des sabots fendus, signe de pureté chez les quadrupèdes, et il ne peut donc se transformer en âne, dont les sabots, non fendus, attestent l'impuisité. De même, d'après Iyov, l'Éternel a créé des hommes naturellement bons, qui deviennent des justes, et d'autres foncièrement mauvais, les mécréants, sans qu'aucune possibilité ne soit donnée aux uns ni aux autres de métamorphoser leur nature.

Que répondirent ses amis à Iyov ? « Par tes paroles, tu annules la crainte de Dieu. » En d'autres termes, si tu dis vrai, pourquoi le Très-Haut a-t-il ordonné que l'homme le craigne, puisque cette crainte ne servirait à rien ? La Guémara poursuit : « Le Saint bénit soit-il affirme : J'ai créé le mauvais penchant, mais Je lui ai créé la Torah comme antidote. » Celui qui étudie la Torah verra sa nature se transformer.

Rav Sim'ha Zissel, élève de Rav Israël Salanter zatsal, souligne que la réponse donnée à Iyov n'est valide qu'en tenant compte de la Torah. Mais, en l'absence de celle-ci, c'est Iyov qui a raison, car alors, l'homme n'est pas en mesure de changer sa nature, ce que nous pouvons observer sur la majorité des personnes n'étudiant pas la Torah. Car, toutes les autres sciences du monde n'ont pas le moindre effet sur la personnalité de l'homme. Il aura beau étudier la zoologie, la psychologie, la graphologie et toutes les autres « ...logies », il restera le même individu qu'à sa naissance.

Behar, Bé'houkotai (129)

Behar

וַיֹּאמֶר יְהוָה אֱלֹהִים, בְּנֵר סְעִינִי לְאָמֵר (כה,א)

L'Eternel parla à Moché au mont Sinaï, en ces termes » (25,1)

Dans cette Paracha, sont évoqués plusieurs sujets. Tout d'abord, celui de la Chemita : après six ans de travail de la terre, il faut la laisser se reposer la septième. Puis, celui du Yovel : la cinquantième année, qui suit un cycle de sept Chemitot, il est également interdit de travailler la terre, tandis que tous les terrains sont restitués à leurs propriétaires originels et les esclaves libérés. Ensuite, est mentionné l'interdit du prêt à intérêt. Puis, vient la Mitsva du Chabbat et le rappel qu'après six jours de travail, on doit se reposer. Tentons de comprendre la profondeur de chacune de ces Mitsvot, d'en dégager d'importants enseignements et de définir le lien qui les unit.

La nature de l'homme est telle que l'habitude devient une seconde nature. Ainsi, celui qui possède des biens depuis un moment ressent qu'il en est le seul propriétaire. Dès lors, lorsque se présente à lui une Mitsva exigeant qu'il débourse une partie de son argent ou cède l'une de ses possessions, il lui est très difficile de le faire. Or, l'Eternel, qui désire nous rendre méritants, ancrer en nous la émouna, nous détacher de la matière afin qu'il nous soit plus facile d'observer les Mitsvot, et, au final, nous permettre de réaliser à Qui la richesse appartient, nous a ordonné de nombreux commandements nous le rappelant.

Tel est le sens profond de la Mitsva de Chemita. Après avoir travaillé son champ pendant six ans, l'homme a tendance à vouloir travailler une année de plus pour continuer à s'enrichir. Le Créateur l'arrête alors dans sa course à l'argent, lui ordonnant de chômer, même si cela implique a priori des pertes financières. Cette pause offre à l'homme l'opportunité de réfléchir et de réaliser Qui est le réel Propriétaire des biens de ce monde « car toute la terre est à Moi ! » (Chémot 19:5).

De cette manière, l'homme en vient à éprouver un sentiment de reconnaissance envers le Créateur du monde, à Qui tout appartient. La Mitsva du Yovel vise elle aussi à lui rappeler qu'il n'est pas le véritable propriétaire de ses biens. Quant à l'interdit du prêt à intérêt, il vise le même objectif.

L'homme pourrait effectivement se dire que du fait que son argent lui appartient, il peut l'utiliser comme bon lui semble, par exemple en prêtant à intérêt. Or, Hachem nous l'interdit formellement, afin de sanctifier l'objet le plus matériel qui est entre nos mains, l'argent. Ainsi, nous serons moins attirés par la matière et notre esprit ne sera pas en permanence torturé par l'appât du gain. Cette Mitsva tient également compte de la personne en détresse, obligée d'avoir recours à un prêt : l'Eternel désire que son prochain l'aide à se tirer d'embarras en lui prêtant la somme dont il a besoin sans gonfler ses dettes d'intérêts supplémentaires.

Ainsi, un fil conducteur se retrouve tout au long de cette Paracha : nos biens matériels ne nous appartiennent pas réellement, mais sont au Saint bénit soit-Il, alors que nous n'en sommes que les dépositaires, dans ce monde, pour une durée déterminée. Telle est la leçon que les Mitsvot de la Chemita, du Yovel, du Chabbat et l'interdit du prêt à intérêt viennent ancrer en nous.

Hevrat Pinto

Béhoukotai

וְשָׁלוֹ אִישׁ-בָּאָחִיו כִּמְפִי-חֶרֶב, וַיַּרְדֵּךְ אֵין ; וְלֹא-תִהְיֶה לְכֶם
תָּקֹמָה, לְפִנֵּי אִיבִּיכֶם (כו,לו)

Et ils trébucheront l'un sur l'autre comme à la vue de l'épée, sans que personne ne les poursuive. Vous ne pourrez-vous maintenir devant vos ennemis; (26,37)

Nos Sages ont compris ce verset comme signifiant qu'un seul homme dans la communauté juive peut trébucher (et être puni) à cause des péchés d'un autre membre de la communauté juive.

Pourquoi ? « Parce que tous [les juifs] sont responsables les uns des autres. » (guémara Sanhédrin 27b -Chékoulam Arévim Zé Bazé)

Le Rav Yéhouda Zev Segal (Roch Yéchiva de Manchester) écrit :

« Fondamentalement, tous les juifs ne font qu'un. Nos âmes sont toutes unies et dans chacune d'elles se trouve une partie de toutes les autres. Nous nous partageons tous ce qui est connu sous la dénomination de Néchama (l'âme) du Klal Israël. Ce concept est à la base du principe : « Tous les juifs sont responsables les uns des autres » (Guémara Chavou'ot 39a -> Kol Israël Arévim Zé Bazé). Puisque chaque âme juive possède une partie de toutes les autres, si un juif pèche, sa faute

affecte non seulement sa propre âme mais aussi l'âme collective d'Israël. Inversement, si l'un accomplit une bonne action, l'âme collective de tous les juifs s'en trouve grandie. »

On demanda un jour au **Ari zal** pourquoi il récitait les prières de confession à Yom Kippour alors qu'il savait pertinemment n'avoir pas commis la plupart des péchés mentionnés dans cette longue liste.

Il répondit : « Je n'ai sans doute pas commis certaines de ces fautes, mais je connais des gens qui ont péché et que je n'ai pas empêchés de fauter et de récidiver. Je suis donc, moi aussi, coupable. »

Au délice de la Thora

Pirkei Avot

בן זומא אומר: איזהו חכם? הולמוד מכל אדם, שגאמר: (תהלים קיט, צט) מכל מלמד השלפני כי איזותיך שיכחה לי (פרק ד, א) Ben Zoma disait : Qui est sage ? C'est celui qui apprend de chaque homme, car il est dit (Psaumes 119, 99) : « C'est par tous ceux qui m'ont enseigné que je me suis instruit. (Chapitre 4:1)

Ben Zoma vient nous apprendre que le véritable sage est celui qui concentre son attention sur les caractères positifs des autres personnes. Il est alors capable de découvrir des traits positifs de chacun, car chaque homme a été créé à l'image d' Hachem, et possède donc des vertus innées. C'est précisément en s'efforçant d'apprendre des qualités que l'autre possède que le sage découvre de nouveaux horizons et accroît sa propre sagesse.

Pirkei Avot

Histoire

Un brave Juif originaire de Hongrie vivait à Bné Brak du temps du **Hazon Ich**. C'était un homme simple, mais animé d'une véritable confiance en Hachem, et il n'entreprendait jamais rien sans consulter le Rav auparavant. Un vendredi, on le voit arriver en hâte chez le 'Hazon Ich, peu de temps avant le début du Chabbat: une canalisation vient de rompre, et il y a fuite dans son appartement !

Mais comment pourrais-je vous aider ? demanda le **Hazon Ich**. Appelez plutôt un plombier ! Aucun plombier n'acceptera de venir à cette heure, quelques minutes avant Chabbat ! Que pensez-vous que je puisse faire, moi, répondit le Ray ?

Faites quelque chose pour empêcher l'eau de couler..., rétorqua naïvement le Hongrois. Alors, j'espère que l'eau va cesser de couler..., dit le Hazon Ich !

Plein de confiance, le brave homme rentra chez lui pour constater qu'en effet, l'eau cessa de couler... Mais, après Chabbat, le voici de retour chez le 'Hazon Ich.

« Le Rav a ordonné à l'eau de cesser de couler..., explique-t-il. Mais maintenant, nous n'avons plus d'eau !

Que voulez-vous que je fasse, alors, répondit le 'Hazon Ich ?

Faites quelque chose pour que l'eau se remette à couler, rétorqua le Hongrois ! Très bien, répondit le Rav, j'espère que l'eau va se remettre à couler... » Et l'eau se remit à couler.

Telle est la force de la confiance sans calculs... Il s'agissait pourtant d'un Juif simple, de notre génération. Puissions-nous apprendre de notre maître et se donner à Hachem, sans calcul.

Rav Shalom Shvadron zatal

Halak'ha :

Il est coutume de consommer des aliments lactés à Chavouot, glaces, yaourts... mais ne pas annuler le repas de viande, qui est la Mitsva de Yom Tov

Ray Ovadia Yossef

Dicton: *Si tu crois que l'on peut détruire, tu dois croire que l'on peut réparer*

Rabbi Nahman de Breslev

מזל טוב ליום הולדתי של אשתי מלכה בת מרום שת"י

שבת שלום

יוסף בן ג'ינט מסעודה יוזא לאור לרפואה שלימה של

דיןנה בת מרים, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרון ליב בן רבקה, שמחה ג'יזות בת אליז', חיים בן סוזן סולטנה, משה שלום בן דבורה רחל, אבישי יוסף בן שרה לאה, אורי אל נסים בן שלוחה, פיני גא אולגה בת ברונה זרע של קיימא לרינה בת זהורה אנריאת. לעילוי נשמתה: ג'ינט מסעודה בת גולייל יעל, שלמה בן מהה, דניאל בן רחל, רפאל שלמה בן אסתר.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du *Kollect*

www.kollel-aixlesbains.fr



ONEG SHABBAT

438

Behar Bekhoukotai 5780

Emouna et Bitakhon, Rav Yaakov Adess

Attachons-nous à une question concernant la foi qui est posée dans plusieurs livres, notamment « Emouna ou Bi-ta'hone » du 'Hazon Ish. Voici ses propos : « Certaines personnes, particulièrement imaginatives, demandent quel est l'intérêt d'admettre que le Créateur est présent dans le monde, qu'IL n'a pas de début et que Son existence est éternelle. Le problème revient à son point de départ : comment peut-il exister dans le monde quelque chose qui n'ait pas été créée ?

Le point commun de tout ce qui existe dans le monde et qui est appréhendé par le cerveau humain est le fait d'avoir été créée et d'avoir débuté à un moment précis. Cependant, ces critères ne s'appliquent pas à Hashem. Le 'Hazon Ish explique donc qu'il existe une catégorie d'existence différente, que notre cerveau conçoit comme des concepts spirituels et purs, et qui ne répond pas aux notions de création et de propriétés physiques. Ce raisonnement est dénué de toute logique. En effet, nous pouvons imaginer l'absence de toute existence pourvue d'une mesure, d'une extrémité, d'une taille et d'une superficie. L'existence de tout objet de cet ordre a forcément débuté à un moment, ce qui implique une création, et donc un Créateur. Cependant, il est impossible d'imaginer l'absence de notions dépourvues de mesure et de superficie, de concepts abstraits tels que « $2 \times 2 = 4$ ». Un concept n'a pas de dimension physique, il n'a débuté à aucun moment : il n'est pas né et ne mourra jamais. Sa présence n'est ressentie que par l'âme, par la sagesse et l'intelligence de l'homme. Telle est l'existence d'Hashem, le Créateur de toutes les créations. Personne ne peut concevoir Son essence, car IL est le Maître de toute puissance. Lui seul connaît toutes Ses créatures, leurs besoins et ce qui leur arrive. Sa volonté et aucun acte n'a lieu sans Son intervention. (Fin de la citation). Le 'Hazon Ish inclut dans ce passage des principes importants concernant le lien qui unit Hashem à la création, et c'est en analysant ses propos qu'on pourra les élucider. Penchons-nous à présent sur la preuve que la Torah a été donné par Hashem. La Torah nous relate le Don de la Torah en insistant sur les événements surnaturels qui se sont produits. Ces événements ont eu lieu en présence de millions de personnes : en effet, le peuple d'Israël comptait 600.000 hommes de plus de vingt ans. Si nous comptons les femmes, les enfants et les vieillards nous arrivons à plus de 2.000.000 de témoins. Il n'est pas réaliste d'inventer une histoire et de prétendre qu'elle s'est produite en présence de millions de personnes, car tout auditeur la remettrait en cause en disant : « Comment se fait-il que je n'en ai jamais entendu parler par l'une de ces personnes ? ». Ceci est d'autant plus vrai que la Torah n'est pas un simple récit de faits, mais un récit qui engage à de nombreuses contraintes que personne n'accepterait s'il comportait des contradictions.

De plus, la Torah existe sans interruption chez le peuple juif depuis ces événements. Il est donc impossible qu'une telle histoire ait été inventée. Les autres religions propagent des récits miraculeux ayant pour seuls témoins quelques individus isolés, voire des événements qu'un homme raconte à son propre compte. Ce sont donc des contes qui ont pu être inventés de toutes pièces. Ceci explique que les deux religions les plus répandues aujourd'hui aient fondé leur croyance sur l'origine du peuple d'Israël et le Don de la Torah. En effet, il fallait impérativement une base solide pour commencer, un élément irréfutable. Ce n'est que la suite du récit qu'ils ont altéré et falsifié de manière vraiment ridicule.

C'est pourquoi ces deux religions voient depuis des centaines d'années une haine terrible au peuple Juif, au point d'encourager leur massacre en masse, puisque leur croyance est fondée sur le judaïsme et que la suite de l'histoire juive est également vraie et logique, elle trahit le caractère mensonger de ces religions.



Il y a quelques années, Baba Salé recevait les gens qui venaient le voir du monde entier. Il fallait bien entendu être patient et attendre son tour dans la salle d'attente. Son secrétaire faisait passer les personnes les unes après les autres en fonction de leur heure d'arrivée.

Ce jour-là, il y avait une jeune femme sur chaise roulante qui s'approcha de ce dernier et lui dit : « *Il faut impérativement que je vois le Rav ! C'est très important !* ». Le secrétaire répondit : « C'est bientôt votre tour, alors patientez encore un peu ! ». Elle lui dit : « *Vous n'avez pas compris ma requête, je dois le voir, je veux qu'il me donne sa berakha de face !* ». Baba Salé était Shomer réeya, c'est-à-dire qu'il ne voyait pas les femmes en face. « *Mais vous savez pourtant que c'est impossible !* ». Elle lui dit : « *Ecoutez, d'après les médecins j'ai une maladie incurable dans les jambes mais je ne les crois pas. Je suis persuadé qu'avec la Berakha du Tsadik face à face je remarcherai* ». Le secrétaire expliqua ce cas spécial à Baba Salé qui accepta de la bénir juste derrière la porte. La jeune femme accepta. Plusieurs semaines passèrent. En ce Dimanche matin, dans la salle d'attente de Baba Salé, il y avait un monde incroyable. Le secrétaire ne savait plus où donner de la tête. La jeune femme qui était venue voir le Rav il y a quelques semaines était là, mais sans sa chaise roulante !!

Le secrétaire s'avance vers elle et lui dit : « C'est un vrai miracle ! Vous remarchez ? ». Elle lui répondit : « *Oui, Baroukh Hashem, je suis guérie ! Je vous avez dit que je voulais la berakha du Rav de près, et ça a marché !* ». Mais ils s'entendaient à peine parler tant les personnes derrière elles étaient bruyantes.

L'une d'elle, sans kippa, s'avança vers le secrétaire et lui déclara : « Je suis le responsable du service orthopédie de l'hôpital Tel Hashomer de Tel Aviv. Nous suivons cette jeune femme depuis des années. Ses chances de remarcher étaient quasi nulles. Quand elle est revenue nous voir sans sa chaise roulante et qu'elle nous a raconté qu'elle avait reçue une berakha de votre Rav, nous sommes venus aujourd'hui avec mon personnel, recevoir à notre tour une bénédiction d'un tel Tsaddik ».

■ HALAKHOT : Mouktsé Shabbat



- Si un congélateur tombe en panne le Shabbat et que l'on craint que la viande qui s'y trouve ne se gâte en dégelant, il sera permis de la prendre pour la ranger chez le voisin
- Il est permis de déplacer une Mézouza car on peut s'inspirer pour apprendre des Halakhots
- Tous les animaux sont Mouktsé et il est interdit de les déplacer (de leur mettre une laisse)
- Il est interdit de déplacer un bocal à poissons
- Il est interdit de jouer au football pour un enfant qui a atteint l'âge d'être éduqué (9 ans)
- Il est permis de déplacer un ventilateur en marche et de le diriger dans la direction souhaitée. Il faut faire attention que le fil est assez long afin qu'il n'y ait pas de risques qu'il sorte de la prise
- Il est évident qu'il est interdit de mettre un paquet de cigarettes dans sa poche avant le Shabbat afin de fumer dès la tombée de la nuit, puisque les cigarettes sont Mouktsé. De même qu'il est interdit d'emporter sur soi une carte d'autobus ou de métro pour rentrer le soir même si il y a un Erouv dans la ville.

torahome.contact@gmail.com



Deposer ce feuillet dans une boîte

rahar dans ce cas utilise le verbe « aller ».

Comment le verset « Si vous marchez selon Mes statuts ('houkims) et vous garderez mes Mitsvots, s'accorde-t-il avec la réalité, sachant que de nombreuses personnes subissent de nombreuses souffrances ?

Le Rav 'Hayim de Volozhin nous explique que toute les Mitsvots accomplies par les hommes suscitent l'abondance sur terre. Simplement de nombreux conduits sont bouchés du manque de Mitsvots réalisées. Les quelques Tsadikim, en vertu desquels les bienfaits d'Hashem nous sont prodigués, ne reçoivent pas ce qu'ils méritent car d'autres en profitent. De plus, ils préfèrent ne pas toucher au « capital » de Mitsvots engrangé pour pouvoir en bénéficier pour l'éternité du Olam Aba (où elles sont utiles) plutôt que dans ce monde ci où elles ne sont d'aucune utilité.

MOUSSAR Tiré du livre Or'hrot Hayim



Ne dis d'aucune Mitsvah : « je la ferai demain, de peur que tu n'aies pas le temps de la faire ».

C'est ce que conseille le traité Avoth 2 : « Ne dis pas quand j'aurai le temps j'étudierai, de peur de ne jamais avoir le temps ». On retrouve ce même principe s'applique à toutes les Mitsvots et les Sages ont dit : « Quiconque néglige une Mitsvah au lieu de se raffermir, n'aura pas la force d'affronter le jour de la détresse ». Ainsi qu'il est écrit : « Tu faiblis au jour de la détresse, ta force est courte ». Il faut s'armer de courage et accomplir toute

Mitsvah qui se présente, idée contenue en allusion dans l'enseignement : « Il faut les faire aujourd'hui et non demain ».

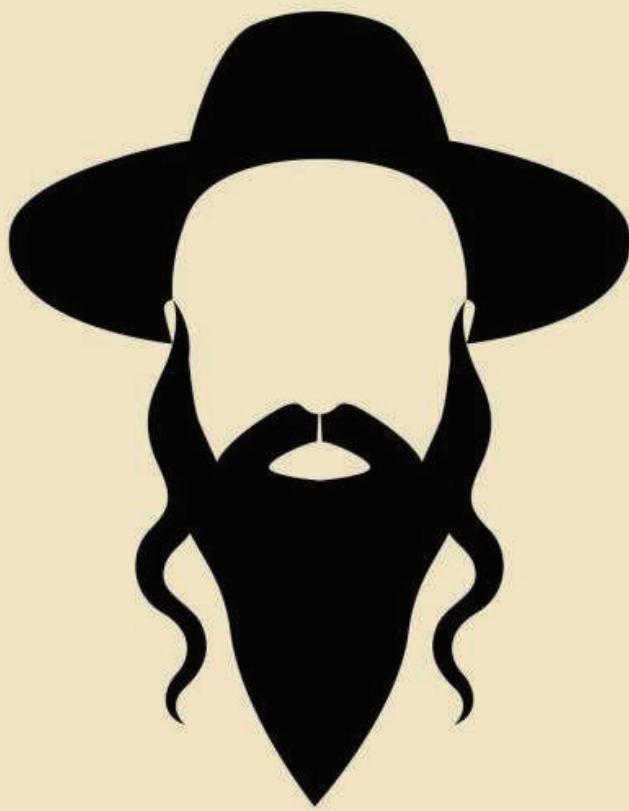
Ne donne pas de surnom à ton prochain

Celui qui donne un surnom à son prochain fait partie de ceux qui descendant au Guehinam et n'en remontent plus, si bien qu'il n'a pas de part à la vie au monde à venir.

Empresse-toi d'être le premier à saluer ton prochain

Dire bonjour et bonsoir à tout le monde ne coute absolument rien, ni en argent, ni en effort, et si on ne le fait pas on n'est qu'un paresseux. C'est pourquoi le Rosh écrit qu'il faut s'empresser même pour un non-juif, à cause de la paix, en accord avec l'injonction des Sages : « On salue les non-juifs à cause de la paix ».

Leilouï Neshamot Meyer Ben Lea • Lea Bat Nina • Rehaïma Bat Ida • Reouven Chiche Ben Esther • Avraham Ben Esther • Hélène Bat Haïma • Raphael Ben Lea • Ra'hel Bat Rzala • Aaron Haï Ben Hélène • Yossef Ben Rehaïma • Daisy Deïa Bat Géorgette Zohara • Raphael Ben Myriam • Khalfa Ben Levana • Raymond Khamous Ben Rehaïma • Michael Fradjî ben Sarah Berda • Celine Emma Lea Bat Sarah • Samuel Shalom Ben noun ben Yaël



La Torah nous met en garde contre le fait de se raser cinq coins distincts de la barbe. Celui qui en rase ne serait-ce qu'un seul transgresse un interdit de la Torah et était passible de coups de bâton (malkout) du temps du Beth Hamikdash .

Il faut savoir que c'est l'un des plus graves interdits de la Torah et que c'est même plus grave que de manger du porc car celui qui en mange « ne transgresse » qu'un seul interdit, tandis que celui qui se rase toute la barbe avec un rasoir à lames en transgresse cinq, 'has veshalom. Le problème est que les gens prennent le problème à la légère et ne voient pas en cela quelque chose de grave et continuent impunément à se raser de la sorte, qu'Hashem les pardonne pour leur ignorance : que répondront-ils au Jour du Jugement ? Illustrons ceci par l'histoire qui se déroule au temps de Rabbi Yéhouda Ha'hassid. Il y avait un riche érudit qui se rasait avec un rasoir à lames sous prétexte que se laisser pousser la barbe le dérangeait et lui faisait des boutons.

Rabbi Yéhouda lui rappelait sans cesse qu'il

n'agissait comme la Torah le demande et que la punition dans le Olam Aba était particulièrement terrible pour ceux qui se rasaient avec une lame : la néshama est emportée par des démons terrifiants en forme de vaches (Parot en hébreu : **רַאשָׁכֶם וְלֹא תִשְׁחַחֵת** : פְּרוּתָה les initiales du verset de la Torah : **לَا תִקְרַבְתָּ** פָּאַת : Ne détruisez pas les coins de votre tête). Mais ce dernier ne l'écoutait pas et continuer d'agir ainsi. Jusqu'au jour où il partit de ce monde. Toute la ville assista à l'enterrement du fait de la stature de cette personne. Rabbi Yéhouda s'approcha du corps, écrivit un Nom Saint sur un papier, le posa sur le visage du riche et... ce dernier se leva ! Tout le monde prit peur et se sauva ! Les Sages de la ville, eux, étaient restés. Rabbi Yéhouda lui dit : « Maintenant raconte nous ! ». Le riche dit : « Quand je suis mort il y a quelques heures, un démon en forme de vache est venu me chercher et m'a jeté dans un grand récipient duquel je ne pouvais pas m'échapper ! Ensuite, on m'a m'emméné à mon jugement. Là-bas, on m'a demandé si j'ai étudié la Torah, j'ai répondu par l'affirmative. On m'a alors apporté un 'houmash et on m'a demandé de lire à la page qui était ouverte. Il y avait écrit : « Ne détruis pas les coins de ta barbe » : je ne savais pas quoi répondre tant j'avais honte ! Avant de me prendre pour m'emmener au Guehinam pour purger ma peine, une voix a dit : « Avant de l'emmener, Mon fils Yéhouda veut lui parler en bas ! Laisser le quelques instants ! ». Rav Yéhouda Ha'hassid repris le papier et le riche s'allongea, mort.

De cette histoire, nous apprenons qu'il ne faut ni négliger les paroles de la Torah, ni négliger les paroles de nos Sages. Et surtout, arrêter dès à présent de se raser de manière non conforme à la Halakha. Attention : tous les rasoirs électriques ne sont pas autorisés du fait de leurs précisions au rasage. Il faudra impérativement faire vérifier son rasoir par son Rav.

רְפָאָה שְׁלֵבוֹה לְשָׁהָת בַּת רְבָקָה • שְׁלָמָם בְּנֵי שְׁרָה • לְאַתָּה בַּת מְרִים • סִימָן שְׁדָה בַּת אַסְתָּר • אַסְתָּר בַּת זְוִיָּה • מְרַקּוֹן דָוָן בְּנֵי פּוֹרְטָנוֹגָה • יוֹסֵף וְזִים בְּנֵי מְרִילָן
גְּרָמוֹגָה • אַלְלָחוֹן בְּנֵי מְרִים • אַלְלָשׁ רְחוֹלָן • יוֹוּבָל בַּת אַסְתָּר זְמִילָה בַּת לִילָה • קְמִיסָה בַּת לְלָהָה • תִּיאָקָה בְּנֵי לְאַתָּה בַּת שְׁרָה •
אַהֲבָה יְעָל בַּת סְוִוִּין אַבְּיָהָה • אַסְתָּר בַּת אַלְלָה • טְיִיטָה בַּת קְמָנוֹגָה • אַסְתָּר בַּת שְׁרָה

BEHAR BE'HOUKOTAI

Samedi
15 MAI 2020
22 IYAR 5780

entrée chabbat : 21h08
sortie chabbat : 22h27

- | | |
|----|---|
| 01 | La chémita et le Har sinaï : une convergence vers l'unité
Elie LELLOUCHE |
| 02 | La terre de la présence
Yo'hanan NATANSON |
| 03 | De la émouna
Yossef HARROS |
| 04 | Zrizim makdimim lamitsvot
Charles BOUAZIZ |

LE CHÉMITA ET LE HAR SINAI : UNE CONVERGENCE VERS L'UNITÉ

Rav Elie LELLOUCHE

Plusieurs raisons ont été avancées par nos Maîtres afin de justifier le lien qu'établit la Torah, au début de la Parachat Béhar, entre la Mitsva de la Chémita, le repos à accorder, tous les sept ans, à la Terre d'Israël, et le Har Sinaï. En effet, introduisant les lois relatives au repos shabbatique de la terre, le Texte Sacré précise que ces lois furent promulguées sur le Mont Sinaï. Or, comme le fait remarquer Rachi, toutes les Mitsvot exposées jusqu'alors depuis le Don de la Torah jusque la fin du livre de Vayikra, le furent au Sinaï. Quel besoin, dès lors, de le préciser, s'agissant de la Mitsva de la Chémita ?

Pour le Ohr Ha'Haïm, cette relation entre le repos à accorder à la Terre d'Israël et le lieu du Don de la Torah, souligne le lien indissoluble entre ces deux entités que sont la Torah et Érets Israël. C'est l'acceptation de La Loi Divine par les Béné Israël au pied du Har Sinaï qui justifie le promesse que leur fit Hachem au sujet de la Terre d'Israël; la première proposition conditionnant la seconde. C'est le sens de la mise en garde qu'adressa le Méché'kh 'Ho'khma à ceux qui, parmi ses fidèles, décidèrent de monter en Israël au début du siècle dernier. Les encourageant dans leur entreprise, le Rav de Dvinsk les adjura de ne jamais opérer une césure entre la Terre d'Israël et la Torah. Précisant sa pensée et s'inscrivant dans la l'enseignement donné par le Ohr Ha'Haïm, le Rav affirma que si la Terre d'Israël était sainte, la sainteté de la Torah n'avait pas d'équivalent.

Le Séfat Émeth voit, quant à lui, dans cette relation que fait le texte entre la Chémita et le Har Sinaï une leçon de portée collective. L'année shabbatique, explique le Maître de la 'Hassidout de Gour, recèle, entre autres vertus, celle de renforcer l'unité du peuple d'Israël. En effet, en enjoignant à chaque propriétaire terrien le renoncement à son droit de propriété et la mise à disposition de ses champs, la Torah vise la cohésion du 'Am Israël. Il ne fait aucun doute que les différences sociales au sein d'une nation en menace l'unité. Mettant, durant une année entière, riches et pauvres sur un même pied d'égalité, Hachem invite chacun d'entre nous à se sentir réellement plus solidaire et plus uni à ses semblables. Parmi toutes les Mitsvot qui visent à nourrir les vertus altruistes de l'individu, la Chémita apparaît, ainsi, comme la plus parachevée. S'extrayant radicalement de la logique tournée vers la recherche des biens matériels, le propriétaire

juif, abandonnant sa terre et sa production agricole, est amené à resserrer ses liens avec ses frères, et ce quelque soit leur milieu social.

Or, c'est précisément cette démarche qui anima les Béné Israël lors de leur avancée vers le Har Sinaï. Se dépouillant peu à peu de ses «chaînes» matérielles, le peuple élu arriva à bâtir, en son sein, une harmonie parfaite. C'est ce que rapporte Rachi dans son commentaire célèbre sur le verset du livre de Chémot décrivant l'arrivée des Béné Israël au pied du Har Sinaï. Relevant l'emploi du singulier pour relater cette arrivée; «**VaYi'han Cham Israël Négued HaHar**»: «**Israël campa là, face à la montagne**» (Chémot 19,2), Rachi écrit: «Comme un seul homme, d'un seul cœur».

En établissant un parallèle entre La Chémita et La Révélation du Sinaï, la Torah nous enseigne que le repos à accorder à la terre ne se limite pas à un «travail spirituel» personnel et intime. Bien au-delà, ce renoncement à toute forme de propriété sur la terre s'inscrit dans la conscience exigeante de l'unité essentielle du 'Am Israël. C'est pourquoi, écrit le Séfat Émeth, la Hala'kha stipule que cette Mitsva n'a cours, selon la Torah, que dans la mesure où l'ensemble du peuple juif habite sur sa terre.

Cette approche permet, également, de comprendre les deux interdits, désignés par le même terme de Onaah, lésion ou abus en français, exposés par la Torah à la suite des lois relatives à la Chémita. Les interdits de Onaah s'applique, aussi bien, aux tromperies manigancées dans le cadre de transactions commerciales qu'aux vexations engendrées par des paroles blessantes ou des conseils pernicieux. Si, à priori, ces deux types de transgression semblent très différents l'un de l'autre, ils relèvent, en réalité, d'un même état d'esprit quant à celui qui s'en rend coupable. Dans les deux cas, en effet, ces attitudes, condamnées par la Torah, traduisent un mépris de la dignité humaine. Tromper commercialement ou blesser intimement son prochain revient à lui dénier, en fait, sa dignité en tant qu'être créé à l'image d'Hachem. C'est pourquoi ces deux interdits font suite à l'exposé des lois de la Chémita car ils en incarnent la dimension négative. Ainsi, en nous inspirant du message que ces commandements, qu'Hachem nous a prescrit, nous délivrent et en veillant, par là-même à nourrir et préserver l'unité du 'Am Israël, nous nous rendons dignes de recevoir la Torah dans toute sa plénitude.

« Je suis Hashem votre Éloqim, qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte pour vous donner le pays de Kena'an, pour être pour vous comme Éloqim»

Wayikra, 25,38.

Rashi écrit : « Pour quiconque habite en Erets Yisrael, Je suis pour lui comme Éloqim, et quiconque en sort est comme s'il adorait les idoles. » Idée qu'il emprunte à la Guemara Kétouvot (110b) : « Nos Maîtres ont enseigné [dans une baraïta] : *On doit toujours habiter en Erets Yisrael, même dans une ville peuplée en majorité de païens, plutôt que d'habiter en dehors d'Erets Yisrael, même dans une ville peuplée en majorité de Juifs. Car quiconque habite en Erets Yisrael, ressemble à celui qui a un D-ieu, et quiconque habite en dehors d'Erets Yisrael est comme à celui qui n'a pas de D-ieu, ainsi qu'il est écrit : 'pour vous donner le pays de Kena'an, pour être pour vous comme Éloqim'* »

Au nom du Maharal de Prague (Rabbi Yehouda Loew ben Betzalel, 1512-1609), Rabbi Yits'hoq Adlerstein souligne la force et la gravité des mots employés par Rashi. Notre définition de l'avodah zara implique de substituer une divinité à Hashem, 'has veShalom, soit par un rejet global, soit par le fait d'assigner à des êtres réels ou imaginaires un rôle et des attributs qui n'appartiennent qu'à D-ieu. Est-ce que notre lieu de résidence peut vraiment être l'équivalent de l'idolâtrie ?

Pour le Rav Elie Munk (1900-1981), il faut comprendre que, pour vivre pleinement son identité, un Juif doit vivre sur la terre d'Israël. En dehors d'elle, il perd une partie de cette identité.

L'idée essentielle sous-jacente aux paroles de Rashi, c'est que la Terre de la Sainteté est identifiée comme « Sa » terre, si l'on peut dire. La protection que l'on peut attendre de D-ieu s'applique en premier lieu sur la terre qui est désignée comme Sa propriété. Sa Providence (hashga'ha) particulière s'exerce ici, parce qu'Il prête une attention plus « directe », si l'on peut s'exprimer ainsi, à ce qui se passe sur cette terre.

Nous savons bien sûr que toute chose est sous le regard de Hashem, et rien n'arrive qui ne soit une manifestation de Sa volonté. Mais nous savons aussi qu'il y a différentes voies et différents

degrés de supervision divine.

En dehors d'Israël, Sa Providence est en quelque sorte cadrée, mécanique. On pourrait la comparer à une sorte d'algorithme, à un programme qui renouvelle automatiquement son cycle d'actions. L'auteur du programme a toujours la possibilité d'en modifier le code, provisoirement ou de manière permanente, localement ou globalement. Mais en règle générale, le programme dispose d'un degré limité de liberté.

Dans ce mode « programmé », tout se passe comme si les différentes structures des mondes métaphysiques gouvernaient les événements de la Création. Il va de soi qu'elles n'ont aucun pouvoir indépendant, et ne prennent aucune décision. Elles agissent sur l'ordre divin. On les appelle « anges », mazalot en hébreu. Comme l'enseigne le Midrash : « Rabbi Shim'on a dit : pour chaque brin d'herbe, il y a un mazal qui le frappe et lui ordonne de pousser. » (Bereshit Rabba 10,6).

Sur la Terre d'Israël, ces « mazalot » n'ont aucun champ d'action. Hashem exerce directement Sa Providence. L'homme peut y vivre pleinement l'expérience de Hashem en tant que « présence personnelle », si l'on peut dire. C'est une expérience qui reste parfaitement actuelle, en dépit de nos sensibilités généralement très émoussées. Elle concerne les Juifs et les non-juifs. Je ne connais personne qui ne l'ait éprouvée, même très confusément, en se rendant au Kotel. En dehors d'Israël ('houtz laaretz), la hashga'ha passe par l'intermédiaire des ces mazalot. Le rôle qu'ils jouent tend à masquer l'influence essentielle de Hashem. Il affaiblit la capacité de beaucoup d'humains à percevoir la Volonté de Hashem à l'œuvre dans le monde qu'Il a créé. Lorsque nous vivons sous l'influence de ces mazalot, nous ajoutons à leur prestige, nous nourrissons en quelque manière l'illusion de leur pouvoir. En vivant sur la Terre, nous sommes des serviteurs et des sujets de Hashem et de Lui seul !

On comprend à présent en quoi la faute de l'avodah zara peut être ici évoquée avec pertinence.

Ce qui reste difficile ce sont les termes de Rashi. Il aurait dû opposer, comme la baraïta dans Ketouvot, le fait d'habiter en Israël au fait d'habiter en 'houts laarets, et non au fait d'en sortir !

Une personne qui est née en dehors d'Israël, poursuit le Maharal, n'a rien fait pour renforcer le prestige ou l'importance des mazalot, parce qu'elle n'a pas choisi de quitter la supervision directe de la Providence divine pour vivre dans un lieu où des créatures intermédiaires semblent exercer leur pouvoir.

En revanche, celui qui s'éloigne de la Présence divine pour un pays où il sera placé, si l'on peut dire, sous la supervision de créatures inférieures, celui-là tourne le dos au Roi, et semble même servir Ses rivaux !

Dans un passage similaire, au sujet de la promesse faite à Avraham de posséder la terre, Rashi cite partiellement notre Guémara et écrit : « **Et c'est là-bas que je serai pour vous votre D-ieu. Mais celui qui habite en dehors du pays, c'est comme s'il n'avait pas de D-ieu** » (Bereshit 17,8).

Ce choix de mots ne contredit pas l'explication qu'on vient de donner. Rashi considère le fait de vivre en 'houts laarets (ce qui était son cas...) comme une aberration grave, au point qu'on considère cette personne comme « sans D-ieu ». Ne pas connaître la qualité particulière de cette relation à D-ieu n'est cependant pas aussi grave que de servir une autre divinité.

Ainsi Rashi choisit-il ses mots avec soin. Son commentaire sur Berechit se situe dans le contexte de l'entrée dans une alliance où l'homme va accepter Hashem comme son Éloqim. On apprend, comme une des clauses de cette alliance, que Hashem n'agira pleinement en tant qu'Éloqim que pour ceux qui vivent sur cette terre, « Sa » terre.

Notre verset ne se place pas dans un tel contexte. Au contraire, il enseigne quelque chose de la relation entre Hashem et un individu. Il est normal de parler des implications de cette relation, et de ses deux aspects. D'une part, vivre à proximité du Roi procure des avantages matériels et spirituels. D'autre part, dédaigner cette proximité en donnant congé à Sa supervision directe est en soi une terrible proclamation de révolte.

Un tel rejet est certainement une variété d'avoda zara, que D-ieu nous en préserve !

Si vous n'avez jamais connu de doute, cet article n'est peut-être pas pour vous. En tous les cas, a en croire- nos sages , même Moshé, le plus grand des prophètes, qui entretenait un lien direct avec Hashem, a également connu un moment de doute. Un moment où son sentiment de confiance s'est fragilisé.

Dans la Parashat Shémot, Moshé qui a été élevé dans la maison de Pharaon, sort a la rencontre de ses frères qui avaient récemment été réduits en esclavage. Il assiste à une scène où un Égyptien frappe cruellement un Juif. Il défend le Juif et tue l'Égyptien. La Torah raconte que le lendemain, lorsque Moshé voit deux Juifs se battre et leur fait une remontrance , d'après leur réponse, il comprend que le meurtre de l'homme égyptien s'est fait connaître et commence à craindre pour sa vie , comme il est écrit: Moïse avait peur, et dit: «**En effet, la chose est connue**» (2:14).

Après cet événement, la peur de Moché se concrétise : les faits remontent jusqu'à Pharaon et Moché est condamné à mort. Il s'enfuit alors au pays de Midian.

Le Rabbi de Loubavitch explique le déroulement de ce cycle d'événements avec un message fort. Le fait que ce ne soit qu'après que Moché eut peur de tuer l'Égyptien qu'il fut condamné par Pharaon, cet ordre temporel non aléatoire, vient nous apprendre quelque chose. En réalité , à ce moment précis, Moché a manqué de confiance en Dieu. Ce manque de confiance (bitahon) lui a causé des ennuis.

Le Rabbi explique que d'autre part, peu importe le temps, que je le mérite ou non, si je compte sur Dieu, si je place tout mon espoir et ma confiance en Lui, qu'Il agira bien avec moi, (ce que je perçois comme bon et pas seulement ce qui est censé être bon) en effet, cela se produira.

Même Moché n'a pas eu cette confiance pendant un petit moment.

Il est expliqué que tout ce qui se passe spirituellement a un reflet dans ce monde physique. La confiance en

D. n'est pas seulement une chose spirituelle.

La science nous a montré la capacité d'une pilule placebo. «L'effet placebo est un effet bénéfique produit par un médicament ou un traitement placebo, qui ne peut pas être attribué aux propriétés du placebo lui-même, et doit donc être dû à la croyance du patient en ce traitement.» Ainsi, placer toutes mes croyances dans cette pilule (qui est vide de toute signification médicale) provoque une réaction psychologique / physique à mon corps, à tel point qu'elle le guérit. Essentiellement, la croyance est si forte et aveugle qu'elle détient un pouvoir de guérison. Cette croyance s'apparente en toute part à l'effet miraculeux de la confiance en Hashem .

Brene Brown, une chercheuse en vulnérabilité, a écrit dans l'un de ses livres, que lorsqu'on lui a demandé «ce qui vous fait vous sentir vulnérable», une de ses patientes interrogées a répondu: «croire en Dieu...».

Faire confiance à qui que ce soit, et plus encore à Hashem, que nous ne pouvons ni voir ni prédire, nécessite une quantité incroyable de vulnérabilité. Cela expose nos sentiments d'espoir et de besoin. Cela nous fait investir notre capital émotionnel avec le risque de tout perdre.

Et si ... j'ai vraiment mis toute ma rigueur, toutes mes convictions et que par la suite je finis déçu, le cœur brisé. Je donne mais n'obtient rien en retour

Personne n'aime vivre cela, et donc parfois, pour éviter ce sentiment de frustration, nous ne prenons tout simplement pas le risque, et nous n'investissons tout simplement pas. Cependant, c'est justement la prise de risques courageuse qui nous permet de grandir. C'est l'exposition émotionnelle qui nous permet de gagner plus, c'est la croyance en la pilule placebo qui nous guérit et, finalement, c'est la confiance en Hashem qui nous fait triompher.

Nous retrouvons cette idée dans la Parashat Vayetsé , lorsque Yaakov s'endort et rêve , il est écrit que l'échelle était posée sur la terre , en direction du sol et du ciel ; Si elle était posée sur le sol , elle

ne pouvait être dirigée que vers le ciel ?!

Le pasouk vient nous apprendre en vérité qu'il y avait 2 échelles : L'une qui montait du sol en direction du ciel . Puis un vide , et enfin une deuxième échelle qui parvenait jusqu'au ciel

Ce que nous transmet ici la Thora c'est que , dans notre ascension vers Hakadosh barouh hou, nous arriverons forcément, au terme de l'échelle, à un moment de vide , de safek, et là nous aurons 2 choix : soit de redescendre l'échelle , soit d'emprunter la seconde échelle qui elle permet d'arriver au ciel .

Ce moment de safek, de vide spirituel , est en réalité un excellent signe : «Continue tu es sur la bonne voie» .

C'est justement ce doute qui veut dire que nous parvenons à la butée de la première échelle et qu'il ne nous reste plus qu'à changer d'échelle .

C'est un travail de bitahon très difficile mais lors qu'apparaît un safek , cela indique que nous sommes sur le bon chemin . Qu'il ne nous reste plus qu'à traverser ce moment d'incertitudes pour parvenir à nous rapprocher encore plus d'Hashem

Puissions-nous tous réussir à abandonner ces mécanismes de défense limitatifs (mais tellement humains!) Et à utiliser la formule gagnante de confiance en Dieu .

Un groupe d'élèves a le privilège de bénéficier des chiourim de Rav Zev Paperman au kolel de Créteil.

Les sujets sont d'ordre halakhique mais sans vocation à permettre de trancher la halakha. Le Rav agence les textes afin d'avancer au fur et à mesure dans la problématique proposée et d'en percevoir les contours halakhiques sous l'angle du pilpoul. Le sujet présenté ici est le suivant :

«les empressés se soucient d'accomplir rapidement les mitsvot»;
(Zrizin Makdimim lé Mitsvot)

Quels sont les contours de ce principe ? : S'agit il d'une obligation au sens strict ? S'empresser ou embellir la mitsva : quelle est la meilleure attitude ? L'empressement dans l'accomplissement de la mitsva s'entend il dans la réalisation de la mitsva ou dans la préparation de la réalisation de la mitsva ?»

1 - Pessahim, 4.1 et sefer giloni achass:

...Nous faisons la bdika la veille au soir du 14 Nissan.

A priori nous appliquons le principe de «zrizin makdimim lémitsvot», pourtant ce principe qu'on apprendrait d'Abraham ne nécessite pas de commencer la veille mais seulement la journée même au matin ...comme Abraham qui s'est levé au matin (sous entendu pas la veille) afin d'accomplir la akeda (ligature d'Itshaak).

Rachi sur cette discussion entre Rabi Yehouda et Rabi Meir : « Nivdok» (vérifions) : le hamets, au début de la 6ème heure et avant qu'il ne devienne assour, doit être détruit (biour) : pourquoi avancer autant ?... (allons plus loin et ...) vérifions très tôt le matin ? De la sorte on appliquerait le din de zrizin à l'image d'Abraham lors de la akeda... qui n'a pas attendu jusqu'au lever du soleil [mais n'a pas (pour autant) anticipé la nuit précédente pour s'acquitter de l'injonction divine].

Giloni a chass : Meiri sur le traité Yoma 28.2:

... il est souhaitable d'être empressé et d'avancer au matin la réalisation de la mila et ce, afin de ne pas apparaître «relâché», du fait de la pitié porté à l'enfant, et afin de saisir l'opportunité de «marcher dans les voies de nos pères »... de là il ressort que zrizin n'est pas une obligation impérative mais que, par ce comportement, l'homme peut saisir l'opportunité de marcher dans les voies de ses pères et peut être faudrait-il dire qu'il n'y avait pas d'enseignement concernant ce principe (de zrizin) avant Matan Thora et que cela ne concernait pas une obligation stricte, ... seulement qu'Abraham, lui, avait adopté ce comportement (ce qui sous entend 2 acceptations :
- on n'apprends pas ce principe avant Matan Thora.
- on n'apprends pas qu'Abraham était obligé de se comporter comme celà mais que la

Thora a mis en exergue qu'il s'était comporté de la sorte).

Il ressortirait d'après ces premières références que «zrizin» constituerait un comportement à reproduire et non une obligation stricte (khiouv gamour).

2 - Sdei Hemed:

il est interdit de jeûner la veille de Yom Kippour même pour un jeûn consécutif à un mauvais rêve (d'après le Rama) et le Magen Avraham dit que la personne peut néanmoins jeûner jusqu'à la seouda mavseket (dernier repas juste avant de rentrer dans Yom Kippour) .. car min athona il suffit de ne manger qu'une seule fois (la veille de Kippour) et le Rav Chlomo Kluger sur ce Magen Avraham de dire : « Cela ne me semble pas juste car d'après le principe .. «zrizin» qui est lui aussi Déoraïta, comme on l'apprends d'Abraham, il y aurait une obligation imposée par la Thora de manger le plus tôt possible et donc aucun jeûn même faisant suite à un mauvais rêve ne serait possible».

Sur ce, le Sdei Hemed considère que celui qui n'est pas dédaigneux vis à vis de la mitsva mais retarde son accomplissement pour une autre raison (expurger son mauvais rêve et redevenir serein après celui-ci) et qui n'accomplirait pas la mitsva avec zrizout, ne commettrait pour autant aucune transgression au regard du principe de zrizin.

Il n'est pas clair si le le Sdei Hemed considère lui aussi que Zrizin serait d'ordre thoraique ou pas mais en tout état de cause il pense que si l'accomplissement de la mitsva est retardée pour une raison valable il n'y aurait aucune annulation (bitoul) de l'exigence de «zrizout», car la Thora désire que l'on accomplisse pas les mitsvot de manière lymphatique et que si leur accomplissement est retardée pour des motifs de confort cela constituerait une attitude lymphatique bannie.

Pour le Rav Chlomo Kluger, spécifiquement, zrizin précède obligatoirement l'accomplissement de la mitsva et il n'est pas possible de laisser traîner quand il existe une cause qui ne permet pas d'accomplir, comme il le faut la mitsva.

3 - Responsa Chevout Yaakov:

à l'image d'Abraham (lors de la akeda) «zrizine» implique de faire la mitsva dès le matin et la zrizout correcte correspond à accomplir la mitsva dès le matin comme on le voit depuis lors, où le klal Israël «s'empresse» d'accomplir la mitsva de la mila dès le matin.

Mais si la personne retarde le moment de la mila avec l'intention de mieux la réaliser plus tard (bien évidemment le 8ème jour) cela est permis même si le report est important à condition qu'elle soit sûre que la mitsva sera mieux réalisée car dans ce cas aussi on la

considérera comme zariz (empressée) puisque son intention s'associera à l'acte (kavanato metsaref lé maassé).

D'après cet avis, «zariz» ne doit donc pas s'entendre exclusivement d'une attitude d'empreusement dans le temps d'accomplir une mitsva le plus vite possible mais peut recouvrir également le souci de rechercher à mieux l'accomplir.

4 - Chout Panim Meïrot:

.. sur le verset «et vous garderez les matsot», Rav Yechaiou dit : ne lis pas les matsot mais les mitsvot, accomplis les avec le même empreusement que tu mets pour éviter que les matsot ne fermentent de même ne laisse pas «fermenter» les mitsvot. Si tu as une mitsva à accomplir, réalises là immédiatement avec célérité et même si tu as la possibilité de mieux l'accomplir après n'attends pas et fais la immédiatement à l'instar d'Abraham qui a été zariz.

D'après cet avis il faudrait littéralement et sans autre considération exécuter la mitsva dès qu'elle se présente à nous.

5 - Meromei Sadé, Meguila 9.2:

« on peut lire la meguila toute la journée etc..» et Rachi d'expliquer : même si il faudrait appliquer ...zrizin «, à l'instar d'Abraham, malgré tout, cela reste permis toute la journée.

Zrizin dans ce cas ne concerne que la préparation de la mitsva elle même (ex. Abraham et la akeda).

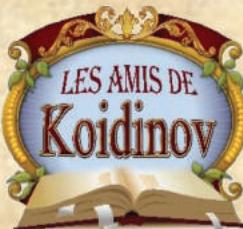
L'esprit n'est pas d'avancer la mila aux lueurs de l'aube car la mila ne peut être pratiquée avant le lever du soleil (nets) mais cela concerne ses préparatifs qui doivent être entamées dès le matin afin qu'au moment du lever du soleil tout soit prêt pour accomplir immédiatement la mitsva. ... et ainsi il faut comprendre Rachi pour qui : « si vient à toi une mitsva que tu n'as pas la possibilité de réaliser dans sa plénitude (mehoudaret) et que tu seras en mesure de réaliser avec tous ses «embellissements» (hidourim) plus tard, le hidour (embellissement) est préférable au fait de devoir s'empresser à l'accomplir immédiatement.

Donc zrizin sous-tendrait uniquement les préparatifs de la mitsva et entre s'empresser et réaliser une mitsva de façon plus belle et plus complète, il faudrait mieux attendre afin de la réaliser avec hidour (embellissement).

Beaucoup d'autres paramètres (développés par le Rav) existent qui ne peuvent être abordés pour excéder le format de ce feuillet qui a été corrigé par le Rav lui-même avant parution.

Ce feuillet d'étude est dédié pour la réussite de la famille NATHAN.





Parachat Behar

Par l'Admour de Koidinov shlita

Dieu dit à Moché sur le mont Sinaï : *"parle aux enfants d'Israël... la terre se reposera, ce sera un repos pour l'Éternel"* (Vayikra 25. 1)

Voici les paroles connues de Rachi qui ramène le torat Cohanim : *"pourquoi nous précise-t-on que la Chemita a été enseignée sur le mont Sinaï (comme exemple), n'est-ce pas que toutes les Mitzvot ont été aussi enseignées sur le mont Sinaï ? Cela nous apprend que de la même manière que les lois de la Chemita nous sont enseignées ici en général et en détail aussi toutes les lois des Mitzvot ont été enseignées en général et en détail sur le mont Sinaï".*

Toutes les Mitzvot de la Torah n'ont qu'un seul but, celui **d'amener l'Homme à avoir la foi dans le Saint bénî soit-Il**. Chaque Mitzvah renforce dans l'Homme le sentiment que l'honneur de Dieu emplit le monde, crée et dirige toutes les créatures, comme il est dit dans les Psaumes *"toutes tes Mitzvot ne sont que émounah (foi)"*.

Nous pouvons comparer cela à un homme qui construit une usine pour fabriquer des vêtements. Cette usine comporte des pièces qui contiennent toutes sortes de machines à fabriquer des habits. Le directeur de l'usine se met donc à rechercher les employés qualifiés pour ce travail. Lorsqu'il a constitué tout son personnel, il les rassemble, leur montre tous les modèles d'habits qui doivent être créés, les emmène dans toutes les pièces et leur explique comment ils doivent se servir de toutes les machines pour fabriquer ces modèles.

Cette allégorie fait allusion au peuple Israël (les employés) que le Saint bénî soit-Il a choisi pour qu'il devienne Son serviteur et mérite de se rapprocher de Lui par l'intermédiaire des Mitzvot de la Torah. C'est pour cela que lorsque le peuple juif se rassembla au mont Sinaï, Dieu leur dévoila son Essence et sa Présence dans le Monde, comme dit Rachi à propos du verset *"tu as vu pour savoir que l'Éternel est Dieu"* - (que veut dire « vu » ?) le Saint bénî soit-Il a ouvert les cieux et les abîmes, puis tous ont vu qu'il n'y a aucune existence en dehors de Lui- ; alors les enfants d'Israël ont compris que le but des Mitzvot est de renforcer en chacun la émounah en l'existence de Dieu et de ressentir profondément que rien n'existe en dehors de Lui.

La raison pour laquelle la Mitzvah de chemita a été choisie comme exemple parmi toutes les autres Mitzvot données au mont Sinaï est que grâce au repos de la terre, l'Homme se souvient que cette même terre appartient au Saint bénî soit-Il (et aussi qu'il n'y a aucune autre existence que Lui dans ce Monde, n.d.t.), c'est-à-dire que le but de toute Mitzvah est de renforcer la émounah dans le cœur de chaque juif, que rien n'existe en dehors de Lui, comme au moment où Dieu s'est dévoilé sur le mont Sinaï en ouvrant les cieux et les abîmes.



La Daf de Chabat

BÉHAR BÉ'HOUKOTAÏ

Équivalent
N°57
www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour la guérison complète et rapide de Albert Avraham ben Julie parmi les malades du peuple d'Israël

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17 



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékaï Bismuth

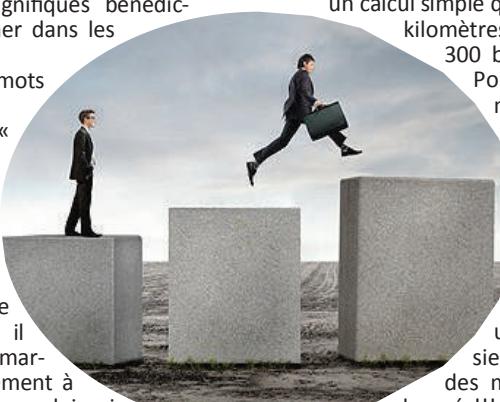
« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez, vous les faites... je donnerai leur pluies en leur temps... vous aurez du pain à manger en abondance, et vous demeurerez en sécurité dans votre pays. Je ferai régner la paix dans ce pays, et nul n'y troublera votre repos ; je ferai disparaître du pays les animaux nuisibles, et le glaive ne traversera point votre territoire... » (Vayikra 26 ; 3-6)

Comment pouvoir bénéficier de ces magnifiques bénédictions ? Et qu'est-ce que signifie « marcher dans les statuts d'Hachem » ?

Le Or Ha'haim Hakadoch offre rien que sur ces mots 42 explications différentes !

Et voici ces mots pour la septième explication : « Dans les Pirkei Avot (4:14) il est enseigné "Exile-toi dans un lieu de Torah... (...)" c'est-à-dire qu'il faut aller d'endroit en endroit pour acquérir la Torah, comme l'explique la Guémara ('Haguiga 5b) : tous s'exilaient pour aller étudier. Certains partaient pour six mois, et revenaient un seul jour pour s'occuper de leurs affaires. Tel est le sens du verset : "si dans Mes statuts (...)" : il évoque l'étude de la Torah pour laquelle il faut marcher [s'exiler]. En effet, pour se consacrer librement à l'étude, il n'est pas possible d'étudier chez soi, car celui qui reste chez lui sera sans cesse détourné de son étude par des soucis d'ordre ménager. C'est pourquoi "l'homme doit abandonner son père et sa mère" et quitter l'endroit où il est pour aller à la recherche de la Torah..»

Selon les paroles du Or Ha'haim Hakadoch, Hachem exige que nous nous exilions pour la Torah, que nous nous arrachions de notre cocon pour pouvoir avancer, c'est la condition sine qua non pour acquérir et intégrer la Torah.



Pour avancer et s'élever dans la vie il faut savoir parfois se déconnecter de son environnement, savoir faire le tri autour de soi, ce qui est nuisible où pas, que ce soit des personnes ou des objets. Il y a parfois des gens autour de nous qui nous empêchent d'avancer, ils nous retiennent !!!

A ce sujet le Rav Pinkus Zatsal rapporte l'histoire suivante : En observant la grande porte du grand Beth Hamidrach de la yéchiva, il constate après

un calcul simple qu'elle parcourt chaque jour plusieurs centaines de kilomètres... La porte est poussée chaque matin par plus de 300 barou'him (étudiants) qui rentrent pour la téfila.

Pour chaque poussée exercée la porte parcourt 2 mètres (ouverture-fermeture). Multiplions par les

300 élèves qui rentrent chaque matin dans le Beth Hamidrach cela représente 600 mètres.

Ensuite ils sortent pour aller prendre le petit déjeuner, donc encore 600 mètres, puis ensuite il retourne au Beth Hamidrach pour étudier encore 600 mètres... ainsi de suite... une douzaine de fois par jour ce qui fait environ à la fin de la journée 6-7 kilomètre, à la fin de la semaine une cinquantaine.... et pourtant après déjà plusieurs années en poste à la yéchiva, suite p2 avec

des milliers de kilomètres au compteur, elle n'a pas bougé !!! Mais pourquoi ? comment se fait-il?! La voiture elle avance, mais cette pauvre porte est là !! C'est tout simplement parce qu'elle est attachée !!! Elle bouge certes, mais n'avance pas, et ce sera ainsi tant qu'elle sera attachée !! Le vrai problème c'est que l'on a peur du regard des autres, ne plus être comme tout le monde... Mais est ce que le juif doit être comme tout le monde pour réussir ?

Prenons par exemple les anglais, ils n'ont honte de personne. Leur volant est à droite, ils roulent dans l'autre sens, ils ne mesurent pas en mètre, n'utilisent pas les euros, ils sont restés eux mêmes, majestueux! Ils ont su resté authentique. Suite p3



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Dans notre Paracha est mentionné: « (Hachem) nous a donné la terre de Canaan pour être notre D.ieu» . Le Talmud dans Kétourot 110 apprend de ce verset une chose étonnante: « Celui qui vit en dehors d'Israël RESSEMBLE à quelqu'un qui n'a pas de D.ieu, tandis que celui qui réside en Israël a un D.ieu! »

Malgré tout, il existe une discussion entre les grands Poskims (décisionnaires) à savoir s'il y a une Mitsva de résider en Israël. Le Rambam dans son Séfer Hamitsvot ne rapporte pas cette Mitsva tandis que le Ramban s'oppose (Mitsva 4) et rapporte des preuves qu'il y a 'oui' une Mitsva de nos jours à vivre en Israël. Il existe une intéressante 'Responsa' (Yoré Déa 454) d'un grand de la Hassidout : le Avnei Nézer élève du fameux Rabi de Kotzk. Après avoir rapporté des preuves qu'il y a une Mitsva de résider en Israël, il donne une explication saisissante de la raison pour laquelle beaucoup des grands du Clall Israël ne sont pas montés dans le saint pays.

Avant d'aborder sa réponse il faut expliquer qu'à un niveau spirituel TOUTES les nations du monde (à l'exception de la terre d'Israël) ont un Prince/Sar dans les Cieux. On l'apprend par des versets de nos prophètes! C'est par lui que l'abondance descend dans tel ou tel pays. Par conséquent, explique le Avnei Nézer, la raison pour laquelle les grands de notre nation ne sont pas montés en Israël, était que leur Parnassa provenait de la Gola (diaspora) et donc restait aux 'mains' de ce Sar. Explique le

Y A-T-IL UNE MITSVA DE VIVRE EN ISRAËL ?



grand Rav que recevoir de la Gola son pécule mensuel c'est continuer à être influencé par le Sar de la nation étrangère et ça diminue en cela la Mitsva de résider en Israël!!! Par contre la mitsva sera entièrement accomplie si on arrive à vivre du Chéfa/abondance qui provient du pays d'Israël! Fin de ces paroles révolutionnaires!

Malgré tout il faut savoir que c'est un 'Hidouch (nouveauté) qui n'est pas rapporté parmi les autres grands Poskims. Il reste un point fondamental bien au-delà des paroles du Avnei Nézer. C'est que la montée en Erets doit rester une véritable 'Alya' c'est-à-dire une montée dans la spiritualité, c'est-à-dire la Thora et les Mitsvot! Si la famille abandonne une communauté, une Bonne EDUCATION juive en Gola pour arriver en Erets et diminuer dans la vie juive... alors c'est sûr qu'il n'y a AUCUNE Mitsva à venir dans le pays de l'Agence Juive!! Et si on rétorque la Guémara Kétourot mentionnée au début, le Ben Ich Hai l'explique: c'est qu'en dehors d'Israël les Téfilot du Clall Israël passent par ces Anges/Sar avant d'arriver devant le Trône Céleste. C'est en cela que la Avoda du Juif en Gola ressemble un tant soit peu à de l'idolâtrie. Tandis qu'en Erets Israël les prières passent DIRECTEMENT vers Hachem : vers le D.ieu unique et pas au travers des anges. Mais il reste sans le moindre doute que l'Avoda/le service saint, qu'elle soit en Erets ou en Gola fait PLAISIR à Hachem. Et c'est le véritable but !

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Le Roi est arrivé avec toute sa cour dans la ville ; énormément de monde était venu l'accueillir et l'honorer quand, soudain, voici qu'un homme prend une pierre et la jette sur le carrosse du Roi. Il est vite attrapé, puis condamné à mort par le tribunal. Cependant, le Roi pense qu'il est insensé de tuer cet homme qui ne comprend même pas la gravité de son acte. Le Roi demande à le rencontrer car il désire s'occuper personnellement de son cas. Voici que l'homme se retrouve face à face avec le Roi ; il est terrorisé de savoir ce qui va lui arriver. Mais, contrairement à ses fortes appréhensions, le Roi lui demande alors de l'accompagner et de passer la journée ensemble. Le Roi lui montre rapidement une partie de son domaine et de ses possessions, il lui explique le rôle qu'il assume, ainsi que toutes ses grandes responsabilités. Lorsque le pauvre paysan comprend enfin l'étendue de sa faute, il se met à pleurer et, tout en sanglotant, il demande pardon au Roi et lui jure que s'il avait su qui était le Roi, il n'aurait jamais osé lui jeter une pierre !!! A ce moment-là, le Roi lui dit alors qu'il lui accorde son pardon, à condition qu'il raconte aux autres ce qu'il ressent et combien grand est son regret d'avoir fauté contre le Roi.

SI J'AVAIS SU...



Le Baal Chem Tov dit le Roi, c'est Hachem !! Le Roi du Monde, de tous les mondes ... ! Le seul et unique Roi ... Le Roi des Rois ! A chaque fois que l'on agit mal - en acte, en parole, en pensée - c'est comme si nous Lui jetions une pierre et les anges veulent nous accuser et nous punir d'avoir manqué de Kavod au Roi, ce qui nous rend passibles de mort.

Mais Hachem, dans Sa grande miséricorde, nous permet de réfléchir et de regretter. Il nous donne du temps (le confinement par exemple) pour prendre conscience de Sa grandeur et de faire téchouva. C'est lorsque l'on a acquis de la maturité et que l'on a compris la grandeur de Hachem que l'on se met alors à pleurer d'émotion et de reconnaissance. Il nous appartient, dès lors, de parler aux autres, à ceux qui vivent encore dans l'obscurité, de leur raconter, combien Hachem est Puissant, et combien Sa Création est majestueuse !



Savez-vous pourquoi?

LA FERMETURE DES SYNAGOGUES

Tout le monde connaît et se souvient de cette pancarte qui ornait les murs de nos synagogues « si tu viens à la synagogue pour parler, où iras-tu pour prier ? ». Combien ce slogan est malheureusement d'actualité !

La synagogue, vous rappelez-vous cet endroit ? Conçu officiellement pour prier et parler à Hachem. Mais ces dernières semaines nous nous voyons contraint de prier dans des halls d'immeubles, entre deux bâtiments, ou encore seul chez soi ! Que s'est-il passé ? Afin de comprendre voici ci-dessous un enseignement du Or Tsadikim au sujet de la synagogue :

Nos Sages de mémoire bénie, nous ont expliqué pourquoi les synagogues et les salles d'étude furent comparées aux fleuves, comme il est écrit « Elles se développent comme des vallées, comme des vergers le long d'un fleuve » (Bamidbar 24,6)

Un fleuve, on y entre impur, on en sort pur, de même les synagogues et les salles d'étude, on y entre avec la souillure de ses fautes, on demande la miséricorde du Saint Béni soit-il qu'il nous pardonne, alors on en sort pur, car la synagogue et la salle d'étude sont « Mikdash meat /un petit sanctuaire ». À cause de l'amour du Saint bénit soit-il pour Israël; Il ne les quitte jamais, même en exil; la présence divine réside à l'intérieur de chaque synagogue. Donc, avant d'y entrer, on se débarrassera de toutes les pensées qui risquent de troubler la prière. On n'entrera pas dans une synagogue avec précipitation, comme on pénètre chez soi ou chez son ami, mais on se tiendra un moment à l'entrée, le temps de faire entrer la crainte de D... dans son cœur, car Sa sainteté réside dans la synagogue, comme le dit notre père Yaakov : « Que ce lieu est redoutable ! Ce n'est autre que la maison du Seigneur » (Beréchit 28,17).

Chaque fois que nous nous adressons au Saint Béni soit-il, nous mentionnons tout d'abord le mérite de nos ancêtres, car c'est grâce à leur mérite que notre prière est entendue. On pénètre dans la synagogue avec soumission et avec peur. On se courbe devant L'arche Sainte.

La présence divine réside dans la synagogue aussi veillerons-nous à nous conduire dans son enceinte avec le plus grand respect. Le saint Ari zal n'y élevait jamais la voix, même dans sa prière par suite de sa grande sou-

mission et sa crainte de D..., seulement le jour de Chabat, il élevait un peu la voix dans la lecture des Téhilim en l'honneur du Chabat.

À plus forte raison, on ne s'engagera dans aucune conversation qui n'a aucun rapport avec la prière. Même après la prière, quand la présence divine réside encore dans la synagogue, celui qui élève la voix pour parler de sujets qui sont sans rapport avec la prière ou avec l'éloge de D..., bénit soit-il, traite avec mépris la sainteté de D... et expulse la présence divine de la synagogue. Maudit est le serviteur qui jette dehors son maître de sa maison.

La présence divine se plaint et l'accuse : « Le Seigneur m'a livré entre des mains contre lesquelles je ne puis me défendre » (Lamentations 1,14). Il est dit alors à son propos « La colombe ne trouva pas de point d'appui pour la plante de ses pieds » (Berechit 8,9). Car dans l'exil, elle ne trouve refuge que dans les synagogues d'Israël. À cause d'un ignorant qui parle de choses futile et élève la voix comme s'il se trouvait dans un de leurs théâtres, la présence divine n'a d'autre choix que de sortir et d'errer. À son propos il est dit « Un fils sot cause le tourment de sa mère » (Proverbes 10,1). Sa punition est telle, que D... nous en préserve, qu'il se retrouvera lui-même entre les mains de gens cruels qui ne lui laisseront ni répit, ni refuge. Aussi prendrons-nous garde à respecter les conseils de nos Sages, alors notre âme s'illuminera de la lumière de la vie. (fin des paroles du Or Tsadikim)



Voilà déjà plus de deux mois, qu'Hachem nous a scellé toutes Ses synagogues, sans force ni violence, juste avec une bactérie microscopique ! Nous n'avons pas su honorer et respecter Son sanctuaire et Sa couronne, Il a placé la « corona » pour nous empêcher d'y rentrer. Ce virus qui tue, certes mais doit être sujet de réflexion et de remise en question.

Rappelons-nous à l'époque où nous nous croyons permis de tout, dans ces lieux saints nous avons sans retenu parler de tout et surtout de rien ; utilisé nos téléphones à tort et à travers etc. !

Mais surtout, ce qu'il y a de très étonnant en Israël, alors que les commerces, canyons, salles de sport et j'en passe ont repris du service, les synagogues n'ont toujours pas eu d'autorisation officielle d'ouvrir !

Ce n'est pas la faute du gouvernement, mais juste la volonté d'Hachem, Il désire nous faire comprendre notre délit, d'avoir enfreint délibérément l'honneur de Son sanctuaire. A méditer....

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La réussite spirituelle et matérielle de Ilan CHEMLA, son épouse et leurs enfants. Qu'Hachem leur accorde bracha ve hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Ruddy GUEDJ, son épouse et leurs enfants. Qu'Hachem leur accorde bracha ve hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Simha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde bracha ve hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Tahy Camouna Qu'Hachem leur accorde bracha ve hatslakha

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple



Nos Sages nous enseignent : « Mieux vaut pour l'homme être traité de fou toute sa vie plutôt que d'être mauvais un seul instant aux yeux de Dieu. » Le Rav Sitruk Zatsal disait « Mieux vaut le courage de la solitude, que la lâcheté de la société ». La Guémara (Kétouvot 17a) nous enseigne : « Et si l'on vient te dire qu'il faut toujours mêler son esprit à la société : réponds que c'est d'accord s'il s'agit d'hommes qui se conduisent comme des hommes, et non comme des animaux. »

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez....» (Vayikra 26:3) C'est aussi marcher dans les voies de la halakha nous dit aussi le Or Ha'haïm Hakadoch. La Halakha qui est avant tout le code de lois régissant toutes les facettes de la vie du Juif. Étudier et observer la halakha assure la survie de chacun d'entre nous. Rachi explique que la Torah inculque la voie à suivre et permet de s'écarter du péché. Comme nous le disons tous les matins dans la téfila : **בְּכָל יְמֵינוּ הַלְכָה לְלִכְדוֹת** » qui signifie « **Quiconque étudie tous les jours les lois est assuré d'accéder au monde futur, car il est dit "les chemins du monde lui appartiennent", ne lis pas "chemins/lettres" mais "lois/lettres".** ».

On ne doit pas faire comme ceux qui déclarent : « Je préfère ne pas savoir !... » en se disant que leur ignorance les dispensera du châtiment.

Le 'Hafets 'Haïm (Ahavat Hessed 2ème partie, chapitre 9) explique que le mauvais penchant n'abandonne jamais ses tentatives de persuader la personne de se montrer moins strict dans l'observance des Mitsvot et de se dire : « Quel besoin as-tu de connaître ta grande responsabilité de pratiquer la bonté ? N'est-il pas préférable de l'ignorer, de façon à demeurer dans la catégorie de ceux qui pèchent sans intention et ne pas faire partie de ceux qui pèchent de façon délibérée ? »

Le 'Hafets 'Haïm raconte qu'il a entendu la réponse donnée à cet argument par l'un des grands érudits de sa génération. Il expliquait qu'on peut comparer cette attitude à celle d'un homme pensant que s'il gardait les yeux fermés en marchant, ce ne serait pas sa faute s'il trébuchait et tombait. Ce sage avait rapporté la parabole suivante :

Un homme sur le point de prendre la route reçoit le conseil d'éviter un certain trajet car la route, à cet endroit, est parsemée de crevasses et d'embûches. « J'ai une façon de résoudre ce problème, répond-il. Donnez-moi une écharpe ». « A quoi te servira une écharpe ? lui demandent ses compagnons. « Je m'en servirai pour me couvrir les yeux, leur explique-t-il. De cette façon, personne ne pourra se moquer de moi si je tombe car, comme je n'y vois rien, je n'aurais de toute façon pas pu éviter la crevasse !... »

Cette « stratégie » est accueillie par des éclats de rire. « Imbécile ! lui disent ses compagnons. C'est précisément parce que tu t'es couvert les yeux alors que tu aurais pu t'en servir pour éviter les embûches qu'on se moquera de toi ! »

De la même façon, le yéter hara conseille à l'homme de marcher les yeux fermés pour ne pas connaître ses obligations (en Torah). Il croit pouvoir se justifier en disant : « Je ne connaissais pas mes obligations car j'avais les yeux fermés... » En réalité, cela ne fera qu'aggraver son cas car on lui reprochera d'avoir fermé les yeux.

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez....» S'exiler, pour étudier, nous permettra de nous instruire et connaître la Halakha. Ainsi nous pourrons avancer les yeux ouverts, éviter les embûches et bénéficier de toutes les bénédictions promises.

Chabat Chalom

Rav Mordékhai Bismuth 054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

QU'EST-CE QUE TU M'AS FAIT ?!

« Et alors ils expieront leur iniquité » (Vayikra 26:41)
A la fin de la remontrance, il est écrit : « moi aussi je les aurai traités hostilement en les déportant dans le pays de leur ennemis, à moins qu'alors leur cœur obtus ne s'humilie, et alors ils expieront leur iniquité ».

Comment expier ? Par l'argent dépensé quand on amène un sacrifice et par les souffrances endurées par notre corps.

Le Rav Galinsky zatsal raconte : un jour que je me trouvais à l'hôpital, un médecin qui avait l'air perturbé me demanda conseil : il me raconta que, quelques jours auparavant, était hospitalisé dans le service un homme gravement malade, qui endurait de terribles souffrances corporelles. La maladie l'avait très rapidement diminué et le diagnostic ne laissait entrevoir aucun espoir de guérison. La mort aurait dû avoir raison de lui depuis longtemps, il était maintenu en vie artificiellement, branché à plusieurs appareils. Lors d'une ultime visite des médecins, il fut conclu que son cas était désespéré et qu'il n'y avait pas de raison de laisser cet homme continuer à souffrir pour rien, il fut donc décidé de débrancher les appareils qui le maintenaient en vie. En seulement trois heures, tout fut terminé.

Avant-hier, le défunt apparut en rêve au médecin en lui reprochant : "Qu'est-ce que tu m'as fait ?!"

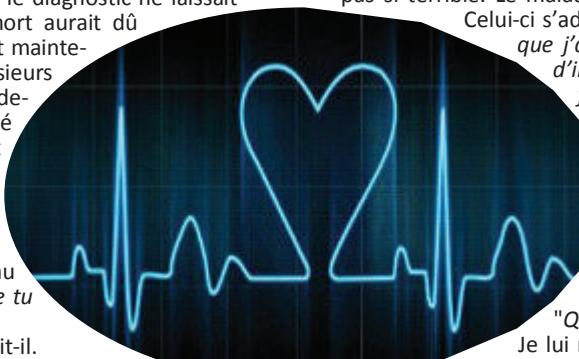
"Je t'ai libéré de tes souffrances", lui répondit-il.

"Pourquoi ?!", marmonna le défunt. « Mon âme est montée au Ciel et on m'a appris qu'il me restait encore quatre jours de souffrance dans ce monde afin d'expier toutes mes fautes. Je serais alors monté directement au paradis avec une âme purifiée. Et maintenant que tu as mis terme à ma vie prématurément, je ne sais pas combien de temps je vais devoir croupir en enfer ! Qu'as-tu fait ? A quoi bon ?! »

Le médecin était décontenancé, il me demanda : "C'est réellement comme ça ?! Quelle différence y a-t-il s'il souffre ici ou là-bas ?"

Le Rav lui répondit : "Bien-sûr qu'il y a une différence ! Notre monde s'appelle "le monde de la réduction".

Chaque mitsva accomplie ici a des répercussions décuplées dans les mondes supérieurs. Inversement, une faute, même la plus petite qu'il soit, a des effets destructeurs là-haut. Ainsi, la moindre petite souffrance dans ce monde évite un long séjour en enfer, d'autant plus que le Ramban a écrit dans l'introduction de son commentaire sur le livre de Iyov qu'un seul instant en enfer est bien plus pénible que les souffrances qu'a enduré Iyov tout au long de sa vie.



Mais écoutez plutôt cette histoire. Un jour que le Gaon de Vilna était entouré de ses disciples, il leur enseigna : "Sachez que tout ce qui est raconté dans le livre "Réchit 'Hokhma" au sujet des terribles souffrances de l'enfer est entièrement vrai, mais sachez que cela n'a pas été écrit pour faire peur. Bien au contraire, l'enfer est encore bien plus effrayant que ça !"

Les disciples furent secoués par les mots de leur maître, à tel point qu'un d'entre eux tomba malade. On en informa le Gaon de Vilna qui décida d'aller rendre visite au malade. Ses disciples l'accompagnèrent, ils étaient persuadés que leur maître allait rassurer le malade en lui demandant de ne pas prendre les choses trop à cœur, qu'après tout, ce n'était pas si terrible. Le malade fut très touché de la visite de son maître.

Celui-ci s'adressa à lui en ses termes : "Sache que tout ce que j'ai dit est vrai, nous ne sommes pas capables d'imaginer quelles sont les souffrances de l'enfer ! Ceci dit, j'ai oublié de rajouter un détail.

Nous ne sommes pas capables non plus d'imaginer combien les souffrances endurées dans ce bas monde nous enlèveront celles qui nous attendaient en enfer !"

Le Rav Galinsky conclut son explication : "Et c'est ça que le défunt a voulu vous dire quand il vous est apparu en rêve !"

Le médecin fut bouleversé, il demanda : "Qu'est-ce qu'il me reste à faire ?!"

Je lui répondis : "Écoute bien, on est sur le point de de descendre dans ce monde pour se plaindre devant toi ?! Et en plus, pour pouvoir faire ça, il faut que cela soit cautionné depuis là-haut, et sais-tu pourquoi on l'a cautionné ? Il n'y a qu'une seule raison possible. Puisque tu es responsable d'avoir arrêté trop tôt ses souffrances et donc de l'avoir empêché de rentrer directement au paradis, il s'est dévoilé à toi afin que tu répares les pots cassés et qu'il puisse récupérer son ticket pour le paradis !"

"Comment ?!", demanda-t-il d'un ton étonné.

"En revenant à la religion, et les mitsvot que tu vas accomplir vont lui donner plus de mérite !"

Il s'inquiéta : "Et jusqu'à ce que j'accomplisse ces mitsvot ?"

Je lui répondis : "Ne t'inquiètes pas, si tu prends sur toi de le faire, on considérera dans le Ciel comme si c'était déjà fait !"

Le médecin devint dès ce jour un Juif pratiquant !

(Traduit de l'ouvrage Véigadéta)

Rav Moché Bénichou

On continuera à prier pour la bonne santé de tous les malades du Clall Israel et en particulier de Yéhia Ben Aïcha (Rav Teboul; Lyon-Villeurbanne), Edmond Haim Ben Léa et Haim Ben Rah'el parmi tous les malades du peuple juif.

On remerciera la famille Azoulay Maurice et son épouse (Enghien) pour leur soutien et on leur souhaitera une très bonne santé avec toute leur famille.



David, tu veux bien sécher tes larmes...

Cette semaine on lira deux Parachas : Béhar et Béhouquotai. La deuxième section nous intéressera plus particulièrement car elle traite dans ses débuts d'un principe connu: la bénédiction dans la vie dépend de notre application dans les Mitsvots. C'est pour le public des croyants une évidence : plus la personne acquerra un haut niveau de droiture plus elle sera vectrice de bienfaits! Ainsi le début de la Paracha commence par la conjonction "Si"; : **"Si vous suivez mes décrets...alors Je donnerais la pluie en son temps, la récolte sera en profusion... et vous résiderez en paix sur votre terre..."**. C'est-à-dire que la Thora énonce clairement que tout dépend de l'homme. C'est vrai pour l'œil aiguisé du croyant qui voit la main du Créateur derrière ses pas, mais cela demande *un certain exercice intellectuel* pour les gens plus éloignés. Par exemple lorsque l'on voit ce qui se passe avec le Corona, on pourra comprendre que dans la vie il existe des facteurs non-palpables qui nous influencent qu'on le veuille ou non! (*De plus, ce Corona est une grande gifle assénée au monde scientifique et à tous ceux qui se réfugient derrière ce monde et se donnent comme alibi: "ce que je vois, je le crois mais ce que je ne vois pas... je n'y crois pas!"*). Or, ce petit virus montre aux yeux de tous que la science marche dans un brouillard des plus opaques. Fin de l'aparté) A l'inverse, la Thora nous enseigne de notre Paracha que la bénédiction dépend du "Si vous allez d'après mes décrets...". Les Sages de mémoire bénis enseignent qu'il s'agit (le décret) de l'EFFORT dans l'étude de la Thora ! **Qu'est-ce que c'est que l'effort monsieur le Rabin pour les hommes qui sont assis à longueur de journée ?** On pourra prendre l'exemple de l'Avreh (homme marié qui étudie la Thora) père de 10 enfants à Bné Brak ou Jérusalem—dans son T4- durant la période de Corona. Après qu'il se soit bien occupé de sa progéniture- (en particulier du petit âge, en faisant un suivi des cours de Guémara, Michna en vérifiant le niveau de lecture, d'écriture etc.) et prendra son portable —en se plaçant au préalable dans un coin de pièce où cela dérangera le moins du monde- puis contactera son binôme (sa Havrouta) qui se trouve à Bné Brak ou même jusqu'à la lointaine Argentine (là-bas aussi ils sont en confinement) et étudiera un passage corsé du

Talmud. La difficulté de concentration, l'écoute des fois difficiles avec les oreilles plaqués au combiné, le fait de ne pas déranger (ou d'être) rajoutera dans la somme totale des efforts déployés pour comprendre le texte saint et **en cela le salaire dans les Cieux sera décuplé**. Comme la Michna l'enseigne : **"Suivant l'effort, le salaire sera en conséquence..."**. On le sait, la Thora ne ressemble pas aux autres sciences. En effet, les connaissances n'ont d'autres utilités que dans la mesure où l'on en profite. Par exemple un théorème en maths ou physique n'aura d'intérêt que si on peut l'appliquer dans la vie de tous les jours. Or la Thora, c'est bien différent. L'étude n'est pas la recherche du bien-être tant espéré, mais **c'est la connaissance de la volonté du Créateur**. Donc lorsque les Avréhims s'assoient sur le banc d'étude d'une manière désintéressée, alors leur étude agira sur le monde afin qu'il tourne d'une meilleure manière. Et si vous dites : Rav Gold prêche toujours la bonne parole, mais alors pourquoi il y a "Corona" dans le monde alors qu'il y a des Avréhims dans le monde? Je vous répondrais modestement que je ne suis pas prophète, mais certainement que le niveau déplorable d'éthique et de morale est descendu tellement que Corona ressemble à un grand panneau placé par Hachem devant le monde entier sur lequel est écrit en gros caractères :**"fermé pour causes de travaux de ravalement!"** (l'image est donnée par Rav Zamir Cohen Chlita de l'association "Idabérout").

Le Mishna dans Pirké Avot enseigne :**"Il n'y a d'hommes libres que ceux qui étudient la Thora."** On demandera : comment concevoir l'homme religieux comme libre, puisque sa journée est parsemée de nombreuses Mitsvots sans compter l'étude de la Thora qui lui prend tout le reste de son temps ! Où donc est sa liberté (**question bateau pour mes lecteurs** qui me suivent depuis 5 années... mais c'est toujours intéressant de réviser nos classiques) ? La réponse que je vous propose, c'est qu'il existe des choses **biens plus importantes** que les profits et la jouissance qu'on peut tirer de ce monde. A l'image d'une magnifique parabole du Kéli Yakar sur la Mitsva marquée dans la Thora de ne pas se venger ni de garder rancune (Paracha précédente "Quédochim"). Il demande comment arrive –t-on à ne pas se venger sur son prochain qui s'est mal comporté vis-à-vis de nous, or c'est un trait de caractère très humain ? Il répond en donnant l'image d'un jeune garçon sur les bords d'une plage qui construit un magnifique château de sable... Seulement dans l'après-midi arrive un autre petit garçon du même âge et "Ping" ce dernier met son petit pied en plein sur le donjon... Toute la construction s'écroule et notre jeune constructeur court se réfugier dans les bras de son père alors qu'il est tout en pleurs. Le pauvre *petit chou* gémit puis, les larmes encore coulant des yeux demande à son père :**"Papa... je t'en prie assène un coup de bâche à ce méchant garçon qui a cassé mon château!"** Le père fera alors un large sourire et dira : "Mon cher David (nom d'emprunt..) ... ce château n'est fait que de sable et de toutes les façons il ne devait pas passer la journée, pourquoi veux-tu que j'envoie ce jeune garçon à l'hôpital ?" Pareillement explique le Keli yakar, ce monde **ressemble à ce château de sable : sans valeur intrinsèque** ! La richesse, la beauté, l'esthétique, les beaux hôtels, la croisette (quand ce n'est pas le 14 juillet...) etc. tout cela est bien temporaire, **alors pourquoi le considérer comme une valeur éternelle sur laquelle on doit tout**

sacrifier : notre vie, celle de notre conjoint (car il doit travailler très dur pour payer les vacances aux îles) et en final celle de nos enfants (car on ne pourra pas avoir l'oreille attentive à leurs besoins vitaux) ? D'après cela, la Michna qui parle d'homme libre signifie que celui qui s'adonne à la Thora (l'étude) s'attache à de vraies valeurs à l'inverse de ce monde qui va à sa perte (je ne veux pas vous faire dans le genre Apocalyptique –du début de Corona- mais simplement que l'homme n'est pas éternel ...). Si on a déjà accepté ce premier point: ce n'est déjà pas mal. Seulement ce n'est pas tout ! Car si on en restait là, on aurait envoyé notre fils –au lieu qu'il devienne avocat ou PDG- faire un stage d'apprenti berger dans les Ardèche ou à traire les vaches vers les alentours d' Honfleur... Or, la Thora nous dévoile quelque chose de plus profond. C'est que **la vraie félicité c'est de se rapprocher de son Créateur au travers de la Thora et de son étude**. Grâce à la Thora on arrivera à servir Hachem de la meilleure manière. Et puisque Dieu est au-dessus des contingences –Il est sans limite, omniprésent et entièrement libre- donc nous aussi, ses fidèles serviteurs- nous serons au-dessus de la mêlée et des contingences de ce monde ! C'est ce qu'indique la Michna: il n'existe d'homme libre que celui qui s'adonne à la Thora ! Donc après avoir séché les larmes de notre petit David, on lui chouchoutera dans l'oreille : " Quand tu seras grand, tu sais, j'aimerais beaucoup que tu ailles à la Yéchiva **et pas à HEC ni à Dauphine...**". A cogiter...

Histoire vrai...

Je le sais bien, une partie des lecteurs se disent:" le Rav Gold est bien obtus dans son point de vue : la Thora ou Niet! Or, la vie n'est pas si tranchée..." C'est vrai que pour le commun des mortels l'étude de la Thora **à plein temps** demande des conditions très particulières qui ne sont pas offertes à tout le monde: pour sûr! Mais le propos de mon feuillet vise à faire réfléchir le public de mes lecteurs sur la vie et le but de notre court passage sur terre. Et ne croyez pas que je dénigre ceux qui travaillent à longueur de journée : au contraire... Donc l'histoire vérifique que je vous propose sera très intéressante ! Non pas que c'est à la "James Bond" – (on a passé l'âge, n'est-ce pas ?)- mais qu'elle montre que dans la vie il existe des valeurs importantes à ne pas oublier... Il s'agit de deux amis d'enfance résidant en Amérique qui sont très liés: dans le cœur et l'âme. Les deux garçons feront ensemble le parcours des écoles religieuse/orthodoxe d'Outre Atlantique. Les deux commenceront aussi la Yéchiva Quétana (institution post- Bar Mitsva où on étudie que les matières saintes). Seulement ces jeunes auront certaines difficultés dans leurs études et les responsables éducatifs leurs proposeront de pratiquer du sport aux heures libres. Les deux ados joueront donc entre midi et deux heures au Basket dans un centre sportif à côté de leur Yéchiva. Or, un jour un des employés municipaux avait laissé son iPhone sans surveillance dans la salle de sport. Un des deux garçons prit l'appareil et commença à pianoter dessus. **Le poids des mots, le choc des photos** laissera notre jeune Bahour Yéchiva dans un grand tracas... Tandis que le second prit lui aussi l'appareil en main et rapidement l'abandonna car il savait, à la Yéchiva les Rabanims les avaient mis en garde **de ne pas s'approcher** de ce genre d'appareil. Il dira à son ami :Surtout ne touche pas à cela..." Mais semble-t-il que la réaction du premier était désinvolte du genre : "De quel danger tu parles? Il est même très instructif (*il y a même un rav Googolovitch qui donne un cours dessus...*) , j'apprends des choses dont je n'ai aucun accès à la Yéchiva!". Le lendemain, les 2 jeunes se retrouvèrent sur le terrain de basket et là encore l'iPhone les attendait ! L'ami le prit et cette fois resta fort longtemps... le jeu

ne pas jeter)sauf gueniza-veiller à ne pas lire cette feuille pendant la prière ou la lecture de la torah-dont et encouragements Tel +952 52 767 24 63

de balle ne l'intéressait plus du tout... Les jours passèrent, entre temps celui qui était devenu mordu du iPhone disait à son copain de venir partager les joies des glissades dans les différents réseaux sociaux. Le deuxième déclinait toujours l'offre en disant que si jamais il prenait l'appareil dans ses mains s'en était fini des Yéchivots... **Les deux jeunes se trouvèrent à une croisée de chemins**. L'un choisira la voie facile: celle de l'ouverture au monde tandis que le second resta sur ses positions: en aucun cas il ne goutera au fruit défendu. Les deux se séparèrent: chacun prit sa voie. Le premier dégringolera très bas, devenant un mordu du iPhone, en 6 mois il n'avait déjà plus l'apparat d'un Bahour Yéchiva ni même d'un juif fidèle aux Mitsvots... Tandis que le second garda le cap et resta à la Yéchiva.

Longtemps après le deuxième garçon rencontra un éducateur d'Erets Israël. Ce dernier lui demanda comment avait-il eu la force de ne pas flancher devant un courant si violent ? Notre jeune ouvrit son cœur devant cet homme venu d'Israël. Il avait les larmes aux yeux et dira :" En vérité, lorsque mon ami m'incita à prendre l'iPhone dans les mains, je n'avais pas les forces de le repousser ! J'ai pensé alors que j'allais basculer avec lui vers d'autres horizons. Seulement une chose m'a retenu. Je me suis rappelé que si je tombais (spirituellement) j'allais causer beaucoup de tort à mes parents en abandonnant la voie qu'ils s'étaient **efforcés** de me transmettre. L'épreuve était très grande, mon cœur était lourd, j'avais une grande envie de voir ce qui se passait dans le vaste monde... Le Bah'our (jeune) continua et les larmes coulèrent de ses yeux... "Je me suis souvenu alors de mon enfance. J'étais un enfant de type hyper actif, un de ceux pour qui on prescrivit la "Rétalyne" à forte dose. J'étais un enfant complètement désordonné et je faisais les 400 coups. J'étais la bête noire de l'école et à plusieurs reprises j'ai failli être viré de l'institution scolaire. Les professeurs m'infligeaient des punitions mais rien n'y faisait, je continuais de plus belle! Seulement il y avait une chose qui ne bougeait pas, à chaque fois que je revenais de l'école mon père se dégagait de toutes ses occupations et prenait de son temps avec moi, tandis que ma mère me donnait une part de gâteau et discutait aussi avec moi. **Ils ne m'ont jamais laissé dans ma solitude du genre : tu n'es qu'un bon à rien...** cela t'apprendra à mieux te comporter. Ils ont toujours partagé avec moi ma souffrance. Ce n'est pas uniquement lorsque je faisais les 400 coups mais aussi lorsque je leur provoquais de grandes hontes; malgré tous mes parents restaient à mes côtés. **Il a toujours existé entre nous un lien, une écoute**. On a pleuré ensemble, rigolé ensemble ... Jamais, mes parents ne m'ont mis garde pour la prochaine fois. Et toute cette préoccupation qu'ils ont manifestée pour moi: je ne pouvais pas l'oublier ! Quand, j'ai pris l'iPhone en main, j'ai compris que j'allais être déconnecté pour toujours de mes parents, et cela je ne l'ai pas voulu ! Cet amour que je porte pour mes parents, je veux le garder pour toujours !" Fin de l'anecdote véritable que le Rav Kolobski Schlitta rapporte (dans Pnini HaParacha "Térouma" n°266). Et pour nous, c'est de comprendre qu'au-delà de la difficulté du moment avec son fils/fille, il faut savoir que si on lui garde une oreille attentive, qu'on reste à ses côtés dans les moments difficiles, alors **ce lien d'amour** là, préservera son enfant à l'avenir de ne pas trébucher dans toutes sortes d'épreuves... Qu'Hachem nous en préserve...

Chabat Chalom, on souhaitera toujours beaucoup de courage au Clall Israel!

A la semaine prochaine Si Dieu Le Veut

David Gold Tel : 00972 52 767 24 63 email 9094412q@gmail.com

Soffer écriture Askhnase et Sépharade Mezzouzoths Téphilins Birka a Bait Meguila

Une bénédiction de bonne santé et de réussites à notre fidèle lecteur monsieur Y. Wolf et son épouse (Elad) ainsi que toute leur descendance.

Une belle bénédiction pour notre ami lecteur Rafaël Zemour et son épouse (Elad) ainsi qu'aux enfants.

Apprendre le meilleur du Judaïsme

Paracha Béhar
Béhoukotai 5780

|50|

Parole du Rav



Lorsque le Beth Amikdach existait, personne ne s'est jamais endormi à Jérusalem avec un péché sur lui. Pourquoi ? Car le sacrifice du "Tamid" qui était offert le matin au Bet Amikdach, expiait tous les péchés qui avaient eu lieu la nuit. Le "Tamid" de l'après-midi expiait tous les péchés qui avaient eu lieu la journée.

Donc tout était toujours propre. Il n'y avait pas de place pour les anges accusateurs, il n'y avait pas de place pour le mal il n'y avait pas de place pour quelque chose de négatif. Quel était donc le résultat ? Il y avait une grande abondance ! Les enfants d'Israël étaient plus forts que des lions. Personne ne pouvait les déranger, par le pouvoir qu'ils avaient en accomplissant la volonté d'Hachem. Quand le Beth Amikdach existait, il y avait toujours une possibilité d'adoucir le jugement. Tous les mondes supérieurs étaient calmes. Car le Beth Amikdach attirait l'abondance de toutes les directions. Mais ce qui ressort le plus pendant cette période c'est qu'aucun non juif n'avait beaucoup de pouvoir. Et tout cela pourquoi ? Parce que le peuple juif accomplissait vraiment la volonté d'Hachem.

Alakha & Comportement



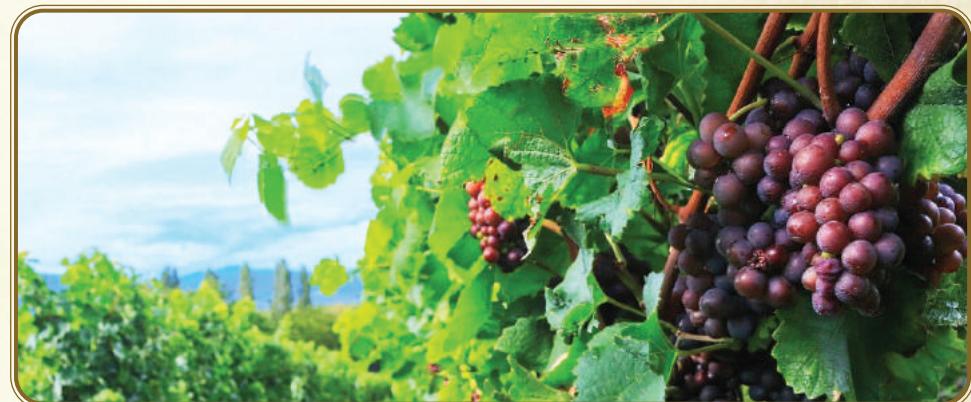
Notre saint maître le Ari Akadoch Zatsal a écrit, que l'esprit d'impureté qui se dépose sur l'homme pendant la nuit, ne le quitte pas tant qu'il n'a pas fait le netila du matin comme il se doit. L'esprit disparaît après la troisième fois qu'on verse de l'eau sur chaque main.

Le plus important pour respecter cette alakha est de verser 3 fois en alternant la droite et la gauche et non comme avant de manger 3 fois de suite sur la droite et 3 fois de suite sur la gauche. Il n'est pas nécessaire de se laver les mains 4 fois. Par contre si la personne a l'habitude de se laver la figure en même temps, elle fera netila et ensuite versera encore une 4^{eme} fois et c'est avec cette eau qu'elle se laverà le visage. Il faut que l'eau recouvre tous les doigts et la main jusqu'au poignet. On prendra le keli dans la main droite et ensuite on le passera à la main gauche pour commencer l'ablution. On fera la bénédiction d'usage en levant les mains au niveau du visage avant de s'essuyer les mains. Par contre si la personne doit aller aux toilettes, elle attendra de s'être soulagée pour faire la bénédiction d'usage.

(Hélev Aarets chap 4- loi 15 page 463)



Hachem te donne la force de réussir



Cette semaine seront lues ensemble deux parochotes : Béhar et Béhoukotai. La première paracha débute par la mitsva de la «Chémitta» (mise en jachère de la terre) comme il est écrit : «Parle aux enfants d'Israël et tu leur diras : Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre sera soumise à un repos pour Hachem. Six années tu ensemenceras ton champ, six années tu travailleras ta vigne, et tu en recueilleras le produit. Mais la septième année, un repos absolu sera accordé à la terre [...] Tu n'ensemenceras pas ton champ ni ne tailleras ta vigne. Le produit des champs qui aurait poussé de lui-même, tu ne le couperas point, et les raisins de ta vigne tu ne les vendangeras pas, ce sera une année de repos pour le sol» (Vayikra 25:2-5).

Dans ce verset, notre sainte Torah ordonne à tout celui possédant un champ ou un vignoble ou tout autre terrain agricole, après l'avoir travaillé pendant six ans, lorsqu'arrive la septième année de le laisser à l'abandon pendant un an après l'avoir travaillé pendant six ans. Les fruits et les légumes qui pousseront appartiendront à celui qui viendra les cueillir. Un des points les plus importants cachés dans cette mitsva est de déraciner en l'homme le sentiment illusoire qu'il a d'être le «maître de maison» possédant des propriétés et de l'argent en l'utilisant comme bon lui semble. Il faut lui rappeler que le monde entier qu'il soit matériel ou spirituel et tout ce qu'il renferme, appartient seulement à Hachem et que c'est lui le «maître de maison». C'est pour cette raison que la Torah

demande à l'homme de laisser de côté son champ et sa vigne, la source de sa subsistance, une fois tous les sept ans pour qu'il se souvienne que ce champ ne lui appartient pas du tout et que les fruits et les légumes poussant dedans non plus. De plus toutes les possessions de l'homme ne lui reviennent pas car elles appartiennent au maître du monde Akadoch Barouh Ouh. L'homme dit : Cette maison est à moi. Pourquoi est-elle à moi ? Car je l'ai achetée avec mon argent. D'où vient cet argent ? J'ai travaillé dur et je l'ai gagné. Qui t'a donné la santé et la force pour travailler et gagner de l'argent ? Hachem dans sa grande miséricorde a décidé de t'accorder la santé et la vie, par ce mérite tu peux réussir dans la vie donc, tout appartient à Hachem.

Lorsqu'une personne réussit, qu'elle devient riche, qu'elle grandit dans la société, il pénètre en elle un sentiment dévastateur d'impolitesse et d'orgueil. Le grand capital financier qu'elle possède, lui donnera un sentiment de sécurité excessif qui lui fera penser qu'il n'y a personne de plus "fort" dans le monde, jusqu'à l'oubli complet du maître du monde qui déverse les richesses sur elle. Le chemin de l'oubli est très court qu'Hachem nous en préserve. C'est pour cela, que la Torah nous met en garde : Quand tu auras mangé et seras rassasié, quand tu auras bâti de belles maisons et que tu les habiteras, quand tu auras vu se multiplier ton gros et ton petit bétail, ton argent, ton or et tous tes biens, n'en tire pas orgueil, et n'oublie pas Hachem ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Egypte, de

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"S'il n'y a pas de Torah, il n'y a pas de savoir vivre et s'il n'y a pas de savoir vivre, il n'y a pas de Torah. S'il n'y a pas d'intelligence, il n'y a pas de crainte et s'il n'y a pas de crainte, il n'y a pas d'intelligence. S'il n'y a pas de sagesse, il n'y a pas de connaissance et s'il n'y a pas de connaissance il n'y a pas de sagesse. S'il n'y a pas de farine, il n'y a pas de Torah et s'il n'y a pas de Torah, il n'y a pas de farine."

Rabbi Élazar Ben Azaria

Hachem te donne la force de réussir - suite

la maison d'esclavage. C'est Lui qui t'a fait traverser le désert, vaste et terrifiant, pays des serpents brûlants et des scorpions, pays de la sécheresse et de la soif. C'est Lui qui, pour toi, a fait jaillir de l'eau de la roche la plus dure. C'est encore Lui qui, dans le désert, t'a donné la "manne" cette nourriture inconnue de tes pères, pour te faire passer par la pauvreté et pour t'éprouver avant de te rendre heureux.

Garde toi bien de dire en ton cœur: «C'est ma force et la vigueur de ma main qui m'ont procuré cette richesse» (Dévarim 8:12-17). Il est écrit juste après: «Souviens-toi d'Hachem ton Dieu car c'est lui qui t'a donné la force d'acquérir toute cette richesse» (Dévarim 8:12-18). En poursuivant cette idée il est bon de rapporter les paroles du grand Rabbi Éliézer dans la Guémara Sota 48:2 : «Tout celui qui a du pain dans son panier et qui ose demander ce qu'il va manger demain fait preuve de très peu de émouna».

Le sens de cet enseignement est plus que clair. Celui ayant à manger devant lui aujourd'hui et qui s'inquiète en son cœur du lendemain, manque démouna envers Hachem Itbarah.

Car s'il s'inquiète pour sa nourriture du lendemain, c'est une certitude pour lui, qu'il sera en vie demain. Qui lui donne cette conviction ? C'est parce qu'il croit qu'Hachem dans sa bonté va le laisser vivre demain, si donc il croit en cela pourquoi ne croit-il pas aussi qu'Hachem va lui fournir sa subsistance? C'est étonnant puisque le fait de donner la vie, est quand même plus important, que de donner à manger ! Si Hachem peut lui donner la vie en quoi serait-ce difficile de lui donner à manger ? Son manque de foi commence au moment où il dira «qu'est-ce que je vais manger demain» c'est le début de l'ingratitude. En sortant cela de sa bouche en fait, il se place en fait en «maître de maison» puisque sa nourriture dépend de son travail. S'il prenait conscience que rien n'est à lui, il ne prononcerait pas ces mots et comprendrait que si Akadoch Barouh Ouh lui donne la vie, il lui donnera aussi de quoi manger.

C'est une des raisons profondes pour laquelle nos saints Rabbanim ont instauré l'ablution des mains plusieurs fois par jour (au réveil, après chaque passage aux toilettes, avant de consommer du pain) car les mains de l'homme sont le symbole le plus important par rapport aux autres organes, représentant la force du travail réalisé par les mains pour gagner sa vie. C'est ainsi qu'on se lave les mains afin de retirer l'impureté du sentiment de : «Ma force est dans mes mains et grâce à elles je réussirai» et qu'on doit se souvenir que c'est Hachem, maître du monde qui donne la réussite. Après toutes ces explications, il est simple de comprendre l'importance de la mitsva de «Chémitta». Il existe au niveau de la chémitta une loi consistante à «vendre» son

champ à un non juif le temps de la septième année et d'en devenir «le locataire» pour pouvoir continuer à le travailler, on nomme cela le «Etère Méhira»

Le Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal raconte au sujet de son père Zatsal : A l'époque où mon père a fait son alyah, en arrivant en Israël il est devenu agriculteur. Lorsqu'est arrivé le moment de la Chémitta, ses frères lui ont proposé de signer le formulaire de la rabbanout du «Etère Méhira» pour transférer son champ à un non juif le temps de la Chémitta afin de pouvoir encore travailler et avoir des rentrées financières. Par sa droiture vis-à-vis de notre sainte Torah, il a purement et simplement refusé cette offre. Il n'avait pas l'intention de vendre son champ à qui que ce soit, alors pourquoi trouver une astuce pour détourner un commandement divin. Toutes tentatives de persuasion sont tombées dans l'oreille d'un sourd et pendant toutes les années où il a été agriculteur, l'année de la Chémitta il laissait son champ à l'abandon pendant la chémitta, comme stipulé dans la paracha.



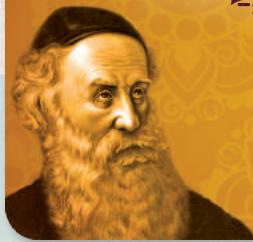
Jamais il n'a eu de manque car il avait la bénédiction dans son champ qui lui permettait de ne pas travailler. Avant qu'il ne rende son âme sainte à son Créateur en 2008 qui était une année de Chémitta, je lui ai rendu visite et dans un grand sourire, il m'a expliqué qu'il avait réussi à garder sept années de Chémitta sans la moindre entorse à la Torah. Sept années de Chémitta correspondent au «Yovel» (jubilé) qui est un signe de complétude. Il a donc compris que son âme était arrivée à son intégralité et qu'il pouvait la rendre pure et sainte à son Hachem Itbarah.

“Il faut prendre conscience que tout ce que nous possédons vient d'Hachem”

En acceptant de suivre ce commandement, nous sommes en paix avec Hachem. Il faut savoir que la paix dans le monde dépend de la paix entre les enfants d'Israël, car elle permet la paix avec le Créateur du monde qui diffusera par le biais de son peuple la paix universelle. Et lorsque nous aurons atteint ce niveau de paix complète, présent dans le verset : «Et je donnerai la paix sur la terre», il y aura une perfection sur la terre qui déclenchera la délivrance finale rapidement de nos jours Amen. Comme l'écrit le Rambam dans un langage doux comme le miel dans les lois de la délivrance dans son livre «Ayad Ahazaka» : «Et en ce temps-là (les jours du Machiah) il n'y aura plus aucune famine, il n'y aura plus aucune guerre, plus de jalousie et de compétition entre les hommes, le bien sera partout présent et les délices du monde se répandront comme la poussière de la terre et la seule occupation des hommes sera de connaître et reconnaître Hachem simplement».

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Vayikra - Paracha Béhar Maamar 1
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

“בָּיְ קָרְזִיב אַלְיָד דְּבָר מַלְאָד בְּפִיךְ זְבָרְבָּד לְעִשְׁתָּו”



Connaitre la Hassidout



Le Machiah se dévoilera quand la Torah cachée sera étudiée

L'âme qu'Hachem nous a donnée est pure, gardons-la toujours dans la pureté. Alors, lorsque l'âme atteint notre monde, Akadoch Barouh Ouh lui dit: «j'ai juré qu'en mon honneur tout genou ploiera et toute langue prêtera serment»(Yéchayaou 45.23). L'expression «tout genou ploiera», c'est le jour de la mort et le terme «toute langue prêtera serment», c'est le jour de la naissance. Il est assez difficile de comprendre que le jour de la mort a lieu avant le jour de la naissance, donc, pourquoi le prophète Yéchayaou dans ce verset, introduit le jour de la mort avant le jour de la naissance ?

Si on expliquait à un homme, ce qui se passera après son décès, dès le jour de sa naissance, il serait inquiet, pour ne pas en venir à tout gâcher. Puisque le fondement de la création de l'être est : «Au jour de la mort comme au jour de la naissance»(Koélet 7.1). Le jour où une personne naît, sa date de décès est déjà inscrite et plus les années passent, plus il se rapproche de la tombe. Ainsi, l'homme ne devrait pas avoir peur de la mort, il devrait plutôt se méfier de lui-même, se conduire avec prudence, s'abstenir de manger des aliments nocifs pour la santé et aussi être vigilant spirituellement. Il ne devra pas parler de choses interdites ni suivre le mauvais chemin. Si il se comporte ainsi, tout se passera comme il faut.

Nous avons appris, qu'avant que l'âme descende dans ce monde, elle a reçu une mission d'akadoch Barouh ouh, cette mission est d'être un Tsadik. Mais, l'homme vient en se plaignant lourdement: «J'ai un grand yetser ara, que puis-je faire ?» La solution pour lui est de se connecter avec un sage en Torah, afin de lui demander de le sauver de l'abîme. L'homme se dira: «Hachem Itbarah, m'a fait promettre d'être un tsadik, que vais-je lui présenter

après cent vingt ans de vie ? Des caisses remplies de fautes liées au vol, de fautes liées à l'immoralité, etc. Fais-moi une faveur Hachem, sauve-moi de tous ces méfaits». C'est pour cette raison qu'il faut absolument aller tous les jours participer à un cours de Tanya, pour mériter de s'améliorer, se

qui l'a étudié sept ou huit fois d'une manière fondamentale, peut comprendre le Tanya d'une manière cohérente. Le livre du Tanya vient après une compréhension profonde du Ets Haïm. Il vient développer l'œuvre de Rabbi Haim Vital, considérée comme le secret ésotérique de la Torah et l'œuvre du Baal Atanya c'est le secret des secrets ésotériques.

Le Baal Atanya, est venu pour combattre la redoutable klipa qui s'oppose à la révélation de Machiah. Car le Roi Machiah ne sera pas révélé par la Torah dévoilée, mais seulement lorsque le peuple d'Israël aura la connaissance des secrets ésotériques de la Torah. Comme l'a promis Éliaou Anavi de mémoire bénie à Rabbi Chimon Bar Yohai: Par le mérite des enseignements que tu as

regroupés, le peuple juif sera racheté de l'exil». Il est tout à fait impossible de faire venir la délivrance finale sans connaître la Torah cachée. Rabbi Haim Vital dit que c'est ce que le prophète Yéchayaou a dit: «Une voix dit: «Proclamez ! Et on a répondu : Que proclamerai-je ? Toute chair est comme de l'herbe, et toute sa beauté est comme la fleur des champs»(Yéchayaou 40.6).

réparer et devenir «un être humain».

Les gens disaient après avoir mérité d'étudier le livre du Tanya : «Avant de connaître le livre du Tanya, je causais beaucoup de problèmes à autrui. Mais maintenant que j'ai découvert cet enseignement, je mérite lentement mais sûrement de devenir un être humain comme il se doit». Si quelqu'un prend quelque chose à quelqu'un d'autre, il le lui rendra de suite. c'est inutile de garder une faute sur soi. S'il a fait du mal à un autre, il ira et lui serrera la main, il fera la paix avec lui dans ce monde. Est-ce que c'est si difficile de donner une poignée de main ? En faisant cela, en quelques minutes, l'affaire est réglée.

Le but du Tanya est de faire comprendre à l'homme : « Ne perdez pas espoir, peu importe ce que vous avez fait, sachez qu'Hachem vous acceptera à bras ouverts». Il faut savoir que le Tanya n'est pas un livre ordinaire. Beaucoup l'étudient, mais ils ne le comprennent pas très bien. Seulement, celui qui connaît le Ets Haïm correctement,

Toute la bonté qu'ils font, est faite pour des motifs égoïstes (Tikoune Zohar 30, page 73b). Ceux qui étudient seulement la Torah dévoilée et qui s'opposent farouchement à l'étude de la Torah cachée font cela pour eux-mêmes, ils n'ont rien de bien en eux. Akadoch Barouh Ouh ne prend pas plaisir à apprendre leur Torah et on les appelle «un arbre dans le désert», ils font venir sur le monde la pauvreté, la destruction, le pillage et la mort. Celui qui veut mieux comprendre cela devrait se référer à la préface du Ets Haïm. Rabbi Haim Vital développe ce sujet et cela permettra à l'homme de comprendre jusqu'où cela peut aboutir.

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Avant propos du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	21:08	22:27
Lyon	20:47	22:01
Marseille	20:38	21:48
Nice	20:31	21:42
Miami	19:41	20:38
Montréal	20:00	21:13
Jérusalem	18:49	20:11
Ashdod	19:11	20:13
Netanya	19:11	20:14
Tel Aviv-Jaffa	19:10	20:12

Hiloulotes:

- 17 Iyar: Rabbi Chabtaï Bouhbout
- 18 Iyar: Rabbi Chimon bar Yohai
- 19 Iyar: Rabbi Ezra Attia
- 20 Iyar: Rabbi Yossef Walltoh
- 21 Iyar: Rabbi Moché Dayan
- 22 Iyar: Rabbi Chlomo Alfandri
- 23 Iyar: Rabbi Yossef Babliki

NOUVEAU:



Une lettre pour seulement 36 Shékels

Participez en vous connectant au site ou par téléphone

054-943-9394

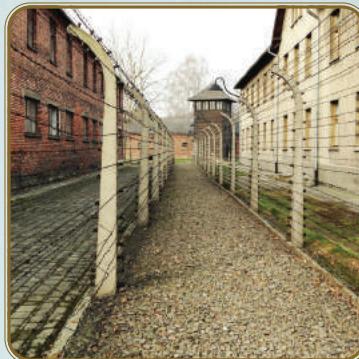
Chaque participant recevra un magnifique certificat

Associez-vous à nous, c'est un grand mérite !

MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Histoire de Tsadikimes

En 1889 est né en Autriche, Rabbi Israël Chapira de Blazov. Dès sa plus tendre enfance, il fut reconnu par ses pères comme une lumière en Torah. Après son mariage, il devint Rav de la petite ville d'Istrik, où se développa très vite un centre de Torah, vers lequel beaucoup de personnes venaient lui poser des questions sur la loi juive et prendre conseil auprès de lui pour les affaires de la vie. En 1931, après la disparition de son père, il fut couronné Admour, pour le remplacer et prolonger la glorieuse dynastie d'admourimes de sa glorieuse famille.



Malheureusement, la Shoah avec toutes ses souffrances ne l'épargna pas. Il fut déporté dans le camp d'extermination de Belzec, avec son épouse et ses enfants. Pendant son internement dans le camp, il réussit miraculeusement à être choisi pour faire partie des travailleurs, alors que la plupart des gens qui ressemblaient à des "rabbins", étaient exécutés par les nazis. Il fut placé au travail de découpe du bois, pour alimenter les fours crématoires et malgré l'horreur qu'il pouvait vivre chaque jour, sa émouna ne le quitta pas un seul instant.

Un jour, il fut décrété par les infâmes officiers nazis, que tous les bébés et enfants seraient tués en une journée. Les hurlements des enfants qu'on assassinait, ainsi que les cris de douleur de leurs mères ne suffirent pas à stopper l'horrible massacre qui avait lieu. Soudain, une femme assez jeune se présenta devant l'Admour en lui demandant les larmes aux yeux de lui donner un couteau. En l'apercevant, il vit sur elle un ballot contenant un nourrisson. L'admour pensa qu'elle souhaiter tuer et son bébé et se donner la mort afin d'éviter de tomber au mains des nazis. Malgré la peur d'arrêter son travail et la situation actuelle du camp, l'admour se mit en tête de raisonner cette jeune maman tout en continuant de scier des morceaux de bois.

Il lui dit : «Ma fille, je comprends ta douleur, mais sache que l'action que tu veux faire est contraire à notre religion. Même si une épée aiguisée est au dessus de notre tête, le maître du monde nous demande de ne pas désespérer. Les temps sont très durs, mais il faut accepter le décret divin par amour et abnégation, sans porter atteinte à notre vie». Après avoir écouté l'Admour, la jeune maman réitera sa demande dans un cri de désespoir. Un officier SS passa à cet instant, voyant le rabbin parler avec la jeune femme, l'empoigna violement en lui ordonnant

de lui expliquer de quoi ils étaient en train de parler. Rabbi Israël répéta la conversation qu'il venait d'avoir. Sans sourciller, il se tourna vers la jeune femme qui lui confirma qu'elle était à la recherche d'un couteau et que les paroles du Rabbi étaient absolument exactes.

L'officier, avec un grand sourire aux lèvres était en train de jubiler. Il allait avoir le privilège, de voir un spectacle exceptionnel dont il pourrait se vanter auprès de ses camarades le soir même au dîner. Sans perdre un instant, il lui tendit son couteau militaire afin qu'elle réalise son funeste projet. L'Admour de Blazov

regardait la scène sans pouvoir s'interposer et sauver ces vies juives. La femme prit le couteau, ouvrit les langes où se trouvait son fils, le posa sur le sol, lui enleva sa couche, dit tout haut la bénédiction sur la circoncision du bébé et Chéhîyanou, puis fit la circoncision à son fils sous les regards abasourdis du Rabbi et du SS. Elle se leva, regarda le ciel et dit : «Maître du monde, tu m'as donné le mérite de mettre au monde un bébé en bonne santé, aujourd'hui, je te le rends comme un juif entré dans l'alliance de notre père Avraham».

Après avoir terminé son acte de bravoure sans précédent, elle enveloppa de nouveau son bébé, s'approcha du nazi, en le dévisageant, d'une main lui tendit son couteau ensanglanté, et de l'autre le bébé. Complètement stupéfait par ce qu'il venait de voir, presque sans aucune réaction, l'officier conduisit la maman et son bébé vers les chambres à gaz. Quelques heures plus tard la mère et le fils rejoignirent les cieux accompagnés de milliers d'autres martyrs.

L'admour de Blazov, sera sauvé de l'Holocauste, il quittera l'Europe pour s'installer à Brooklyn, et là reconstruisit tout un monde de Torah. Il avait l'habitude de raconter cette histoire à chaque fois qu'il était convié à être Sandak à une Brit mila. Il finissait toujours les larmes aux yeux en disant : « j'ai pensé pendant cette scène, que cette simple femme avait bouleversé le Trône divin car depuis le sacrifice d'Itshak Avinou, il n'y avait plus eu de sacrifice aussi parfait de la part d'une mère juive.

Le 2 Hechvan 5750 à Brooklyn, à l'âge de cent ans, Rabbi Israël Chapira rendit sa néchama pure à Hachem Itbarah. Le lendemain, son cercueil arriva à Jérusalem où une foule immense lui rendit un dernier hommage.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

Isr: 054-943-9394 • Fr: 01-77-47-29-83

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets
Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

[hameir laarets](#)

054-943-9394

[Un moment de lumière](#)

Torah-Box